



**Liste des délibérations prises en
Conseil d'administration du CIAS Marciac Plaisance du 10 avril 2024 – 11 h
à Marciac**

**Siège de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers
(articles L.2121.25 et R.2121-11 du CGCT)**

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

N° de délibération	Objet	Décision
D20240410/01/7.1	Budget du CIAS Marciac – Plaisance - Approbation du Compte de gestion	Unanimité
D20240410/02/7.1	Budget du CIAS Marciac – Plaisance - Approbation du Compte administratif	Unanimité
D20240410/03/7.1	Budget du CIAS Marciac – Plaisance – Affectation du résultat 2023	Unanimité
D20240410/04/7.1	CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Approbation du compte de gestion	Unanimité
D20240410/05/7.1	CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Approbation du compte administratif	Unanimité
D20240410/06/7.1	CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Affectation du résultat de l'exercice 2023	Unanimité
D20240410/07/7.1	Vote des budgets primitifs 2024 du CIAS Marciac-Plaisance et du SAAD du CIAS Marciac-Plaisance	Unanimité
D20240410/08/3.5	Tarifs APA-PCH-Aide-ménagère 2024 – Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile	Unanimité
D20240410/09/7.1	Régie de recettes du SAAD : évolution des moyens de paiements et des produits encaissés	Unanimité
D20240410/10/5.3	Désignation de Madame Patricia PASCAL pour représenter le CIAS Marciac-Plaisance au sein du CNAS, en remplacement de Madame Claudie Bertrand	Unanimité
D20240410/11/4.5	Instauration de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat	Unanimité
D20240410/12/4.5	Personnel du CIAS Marciac-Plaisance : mise à jour du RIFSEEP à compter du 11 avril 2024	Unanimité
D20240410/13/4.1	Convention MNT : avenant numéro 2 à la convention de participation « Prévoyance »	Unanimité

**Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR**

**Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON**



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/08/3.5

Objet : Tarifs APA-PCH-Aide-ménagère 2024 – Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile

Le Président expose :

Le 22 janvier 2024, par délibération n° 20240122/01/3.5, les membres du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance ont décidé à l'unanimité de fixer les tarifs du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour l'année 2024, de la manière suivante sur la base des éléments connus à cette date :

TARIFS HORAIRES 2024

Nature de la prestation	AIDE MENAGERE (Tarif de base sans aide financière)		AIDE MENAGERE AIDE A DOMICILE Caisses de retraites et mutuelles		AIDE A LA PERSONNE	
			Hors CARSAT, MSA, CNAVS, CMCAS	CARSAT, MSA, CNAVS, CMCAS	(exécutions des plans APA, PCH...)	Indemnités kilométriques – aide aux courses
Tarif applicable	26,80 € Pour les personnes prises en charge avant le 1 ^{er} février 2020	27,96 € Pour les personnes prises en charge à partir du 1 ^{er} février 2020	26,02 €	26,30 € 29,50 € dimanches et jours fériés	23,50 €	0,49 € / km
Date d'application	1^{er} février 2024				1er janvier 2024	

S'agissant des tarifs APA, PCH et Aide-ménagère, la décision du Conseil d'administration a pris en compte l'arrêté du Conseil départemental en date du 5 janvier 2023.

Depuis, par délibération en date du 8 mars 2024, le Conseil départemental du Gers a décidé de porter le tarif horaire des SAAD habilités à 24 €, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024, afin de poursuivre sa politique de soutien aux acteurs partenaires de l'aide à domicile.

En considération de ces éléments, Monsieur le Président propose, pour 2024, la tarification des prestations du SAAD Marciac-Plaisance, au titre de l'APA, de la PCH et de l'aide-ménagère comme suit :

Prestations	Tarif horaire retenu
Tarif moyen	24,00 €

Au regard de ces éléments, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

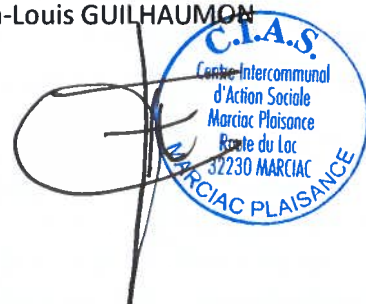
- de valider la proposition tarifaire pour l'année 2024, au titre de l'APA, la PCH et l'Aide-ménagère,
- d'autoriser Monsieur le Président à donner toutes les instructions nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle tarification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



CIAS MARCIAC PLAISANCE
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
Mme la directrice départementale des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Isabelle BRUNEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 27/03/2024

Nomenclature M57
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	28
2 Situation des valeurs inactives	36
4EME PARTIE : Page des signatures	37



BILAN SYNTHETIQUE
(En Milliers d'Euros)

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

ACTIF NET (1)		Total	FONDS PROPRES ET PASSIF		Total
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles (nettes)		FONDS PROPRES		
	Subventions d'investissement versées		Apports et subventions d'investissement		16,93
	Autres immobilisations incorporelles		Neutralisations et régularisations		-28,88
	Immobilitisations corporelles (nettes)		Réserves		45,41
	Terrains		Report à nouveau		152,72
	Constructions		Résultat de l'exercice		-94,55
	Réseaux et installations de voirie		Droits du concédant, de l'affectant, de l'affectant et du remettant		
	Réseaux divers		TOTAL FONDS PROPRES (I)		91,62
	Installations techniques, agencements et matériel		PASSIF		
	Immobilitisations mises en concessions ou affermées		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		
	Autres	16,31	DETTES FINANCIERES		
	Immobilitisations corporelles en cours		Emprunts obligataires		
	Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit		
	Immobilitisations financières (nettes)		Dettes financières et autres emprunts		
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	17,21	TOTAL DETTES FINANCIERES (2)		
	ACTIF CIRCULANT		DETTES NON FINANCIERES		
	Stocks		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39,01
	Créances	52,63	Autres dettes non financières		0,02
	Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance		
	Trésorerie	60,82	TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)		39,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		113,45	TOTAL TRÉSORERIE (4)		
Comptes de régularisation (III)			TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		39,03
Écarts de conversion actif (IV)			Comptes de régularisation (III)		0,01
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		130,66	Écarts de conversion passif (IV)		
			TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		130,66

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

77100 - CIA S MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023		Exercice 2022	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		897,60		897,60	
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées		32 304,17	15 994,03	16 310,14	17 593,37
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		33 201,77	15 994,03	17 207,74	17 593,37



BILAN (en Euros)

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET		NET
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS						
CRÉANCES						9 509,21
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne						
Créances sur les redevables et comptes rattachés		661,73		661,73		937,29
Avances et acomptes versés par la collectivité						
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers						
Créances sur budgets annexes		51 706,41		51 706,41		79 641,53
Créances sur les autres débiteurs		260,63		260,63		260,63
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		52 628,77		52 628,77		90 348,66
TRÉSORERIE						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS		60 819,59		60 819,59		113 160,68
AUTRES						
TOTAL TRÉSORERIE (III)		60 819,59		60 819,59		113 160,68
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)						781,06
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		146 650,13	15 994,03	130 656,10		221 883,77

BILAN (en Euros)

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés		7 736,20	7 649,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		9 196,00	9 196,00
Rattachées à un actif non amortissable		-28 881,28	-27 714,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		45 405,81	45 405,81
RÉSERVES		152 716,73	157 707,81
REPORT A NOUVEAU		-94 552,94	-4 991,08
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		91 620,52	187 253,54



BILAN (en Euros)

77100 - CIA S MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 006,98	29 964,41
Dettes fiscales et sociales			2 271,25
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		21,00	31,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		39 027,98	32 266,66
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		39 027,98	32 266,66
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		7,60	2 363,57
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		130 656,10	221 883,77

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

77100 - CIA MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES		Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)			
Dotations de l'état		90,00	
Participations			
Compensations, autres attributions et autres participations			
Dons et legs			
Impôts et taxes			
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE			
Ventes de biens ou prestations de services		4,33	
Produits des cessions d'actifs			
Autres produits de gestion			
Production stockée et immobilisée			
AUTRES PRODUITS			
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Reprises du financement rattaché à un actif			
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions			
Neutralisation des moins-values de cession			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		94,33	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats et charges externes		16,39	
Charges de personnel		2,34	
Indemnités des élus (et membres du CESR)			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,03	
Impôts et taxes		0,12	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			
Neutralisation des dépréciations et provisions			
Neutralisation des plus-values de cession			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		18,88	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	170,00	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	170,00	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-94,55	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-94,55	



COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

77100 - CITAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		170 000,00		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		170 000,00		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		-94 552,94		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-94 552,94		

COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		90 000,00		
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		4 325,99		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion				
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		94 325,99		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		16 388,77		
Charges de personnel		2 344,94		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		2 344,94		
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)		29,27		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes		115,95		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		18 878,93		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		170 000,00		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	17 059,39	250 782,00	267 841,39
Titres de recette émis (b)	203,15	94 325,99	94 529,14
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	203,15	94 325,99	94 529,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	17 059,39	250 782,00	267 841,39
Mandats émis (f)	897,60	218 322,28	219 219,88
Annulations de mandats (g)		29 443,35	29 443,35
Dépenses nettes (h = f - g)	897,60	188 878,93	189 776,53
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	694,45	94 552,94	95 247,39
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	16 943,44		-694,45		16 248,99
Fonctionnement	152 716,73		-94 552,94		58 163,79
TOTAL I	169 660,17		-95 247,39		74 412,78
II - Budgets des services à caractère administratif					
77600-SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE					
Investissement	-11 713,59		6 120,53		-5 593,06
Fonctionnement	-30 754,95		46 023,36		15 268,41
Sous-Total	-42 468,54		52 143,89		9 675,35
TOTAL II	-42 468,54		52 143,89		9 675,35
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	127 191,63		-43 103,50		84 088,13

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			900,00
204	Subventions d'équipement versées	11 654,00	900,00	11 654,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 405,39	-900,00	4 505,39
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	17 059,39		17 059,39
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 059,39		17 059,39
TOTAL GENERAL		17 059,39		17 059,39

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	900,00	897,60		897,60	2,40
204	11 654,00				11 654,00
21	4 505,39				4 505,39
SOUS-TOTAL	17 059,39	897,60		897,60	16 161,79
TOTAL	17 059,39	897,60		897,60	16 161,79
TOTAL GENERAL	17 059,39	897,60		897,60	16 161,79

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS			
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	115,95		115,95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115,95		115,95
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	16 943,44		16 943,44
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
TOTAL GENERAL		17 059,39		17 059,39

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10					
SOUS-TOTAL		87,20		87,20	-87,20
TOTAL		87,20		87,20	-87,20
040					
	115,95	115,95		87,20	-87,20
TOTAL	115,95	115,95		115,95	
001					
	16 943,44	115,95			
TOTAL GENERAL	17 059,39	203,15		203,15	16 943,44
					16 856,24



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	28 766,05		28 766,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 730,00		37 730,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	184 170,00		184 170,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	250 666,05		250 666,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115,95		115,95
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	115,95		115,95
TOTAL GENERAL		250 782,00		250 782,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	28 766,05	10 444,67	3 630,67	6 814,00	21 952,05
012	37 730,00	37 732,39	25 812,68	11 919,71	25 810,29
65	184 170,00	170 029,27		170 029,27	14 140,73
TOTAL	250 666,05	218 206,33	29 443,35	188 762,98	61 903,07
042	115,95	115,95		115,95	
TOTAL	115,95	115,95		115,95	
TOTAL GENERAL	250 782,00	218 322,28	29 443,35	188 878,93	61 903,07



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	8 065,27		8 065,27
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	90 000,00		90 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	98 065,27		98 065,27
002	Résultat de fonctionnement reporté	152 716,73		152 716,73
TOTAL GENERAL		250 782,00		250 782,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	8 065,27	4 325,99		4 325,99	3 739,28
74	90 000,00	90 000,00		90 000,00	
	98 065,27	94 325,99		94 325,99	3 739,28
002	152 716,73				152 716,73
TOTAL GENERAL	250 782,00	94 325,99		94 325,99	156 456,01



Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2051	Concessions et droits similaires	897,60		897,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	897,60		897,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	897,60		897,60
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	897,60		897,60
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	897,60		897,60

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



Etat de réalisation des opérations
SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	87,20		87,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	87,20		87,20
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	87,20		87,20
	TOTAL	87,20		87,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	87,27		87,27
28188	Autres	28,68		28,68
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115,95		115,95
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	115,95		115,95
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	203,15		203,15



Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60631	Fournitures d'entretien	143,48		143,48
60632	Fournitures de petit équipement	51,93		51,93
6064	Fournitures administratives	405,70		405,70
6156	Maintenance	1 366,66		1 366,66
6184	Versements à des organismes de formation	600,00		600,00
6228	Divers	658,88		658,88
6232	Fêtes et cérémonies	939,60		939,60
6261	Frais d'affranchissement	3 630,67	3 630,67	
6262	Frais de télécommunications	1 826,57		1 826,57
6281	Concours divers (cotisations...)	821,18		821,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	10 444,67	3 630,67	6 814,00
6218	Autre personnel extérieur	35 387,45	25 812,68	9 574,77
64111	Rémunération principale	2 344,94		2 344,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	37 732,39	25 812,68	11 919,71
657363	à caractère administratif	170 000,00		170 000,00
65888	Autres	29,27		29,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	170 029,27		170 029,27
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	218 206,33	29 443,35	188 762,98
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	115,95		115,95
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115,95		115,95
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	115,95		115,95
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	218 322,28	29 443,35	188 878,93

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

S²LO

Etat de réalisation des opérations
SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70872	par les budgets annexes et les régions	4 325,99		4 325,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 325,99		4 325,99
74751	GFP de rattachement	90 000,00		90 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	90 000,00		90 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	94 325,99		94 325,99
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	94 325,99		94 325,99



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

771100 - CIA5 MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	F.C.T.V.A.		7 649,00				87,20		7 736,20		7 736,20
1022	Sous Total		7 649,00				87,20		7 736,20		7 736,20
compte 1022											
102	Sous Total		7 649,00				87,20		7 736,20		7 736,20
compte 102											
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		45 405,81						45 405,81		45 405,81
106	Sous Total		45 405,81						45 405,81		45 405,81
compte 106											
10	Sous Total		53 054,81				87,20		53 142,01		53 142,01
compte 10											
110	Report à nouveau (solde créditeur)		157 707,81	4 991,08				4 991,08	157 707,81		152 716,73
11	Sous Total		157 707,81	4 991,08				4 991,08	157 707,81		152 716,73
compte 11											
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou déficitaire)	4 991,08			4 991,08			4 991,08			0,00
12	Sous Total	4 991,08			4 991,08			4 991,08			0,00
compte 12											
1321	État et établissements nationaux		3 449,00						3 449,00		3 449,00
13278	Autres fonds européens		5 747,00						5 747,00		5 747,00
1327	Sous Total		5 747,00						5 747,00		5 747,00
compte 1327											
132	Sous Total		9 196,00						9 196,00		9 196,00
compte 132											
13	Sous Total		9 196,00						9 196,00		9 196,00
compte 13											
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	10 307,98						10 307,98		10 307,98	
193	Autres neutralisations et régularisation	17 406,02		1 167,28				18 573,30		18 573,30	
19	Sous Total	27 714,00		1 167,28				28 881,28		28 881,28	
compte 19											
Total classe 1		32 705,08	219 958,62	6 158,36	4 991,08		87,20	38 863,44	225 036,90	28 881,28	215 155,62

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits similaires					897,60		897,60		897,60	
205	Sous Total compte 205					897,60		897,60		897,60	
20	Sous Total compte 20					897,60		897,60		897,60	
21838	Autre matériel informatique	21 020,21			1 167,28			21 020,21	1 167,28	19 852,93	
2183	Sous Total compte 2183	21 020,21			1 167,28			21 020,21	1 167,28	19 852,93	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 542,40						11 542,40		11 542,40	
2184	Sous Total compte 2184	11 542,40						11 542,40		11 542,40	
2188	Autres	908,84						908,84		908,84	
218	Sous Total compte 218	33 471,45			1 167,28			33 471,45	1 167,28	32 304,17	
21	Sous Total compte 21	33 471,45			1 167,28			33 471,45	1 167,28	32 304,17	
281838	Autre matériel informatique		14 469,84						14 469,84		14 469,84
28183	Sous Total compte 28183		14 469,84						14 469,84		14 469,84
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		614,12				87,27		701,39		701,39
28184	Sous Total compte 28184		614,12				87,27		701,39		701,39
28188	Autres		794,12						822,80		15 404,03
2818	Sous Total compte 2818		15 878,08				28,68		15 994,03		15 404,03
281	Sous Total compte 281		15 878,08				115,95		15 994,03		15 404,03
28	Sous Total compte 28		15 878,08				115,95		15 994,03		15 404,03
	Total classe 2	33 471,45	15 878,08		1 167,28	897,60	115,95	34 369,05	17 161,31	33 201,77	15 404,03

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

29/

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		521,06	7 346,20	7 079,97			7 346,20	7 601,03		254,83
401	Sous Total compte 401		521,06	7 346,20	7 079,97			7 346,20	7 601,03		254,83
4041	Fournisseurs d'immobilisations			897,60	897,60			897,60	897,60		0,00
404	Sous Total compte 404			897,60	897,60			897,60	897,60		0,00
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		29 443,35	29 443,35	38 752,15			29 443,35	68 195,50		38 752,15
40	Sous Total compte 40		29 964,41	37 687,15	46 729,72			37 687,15	76 694,13		39 006,98
411	Redevables	937,29			275,56			937,29	275,56	661,73	
41	Sous Total compte 41	937,29			275,56			937,29	275,56	661,73	
421	Personnel - Rémunérations dues			2 344,94	2 344,94			2 344,94	2 344,94		0,00
42	Sous Total compte 42			2 344,94	2 344,94			2 344,94	2 344,94		0,00
437	Autres organismes sociaux		2 271,25	2 271,25				2 271,25	2 271,25		0,00
43	Sous Total compte 43		2 271,25	2 271,25				2 271,25	2 271,25		0,00
44332	Recettes - Amiable	78,26			78,26			78,26	78,26		0,00
4433	Sous Total compte 4433	78,26			78,26			78,26	78,26		0,00
44352	Recettes - Amiable			60 000,00	60 000,00			60 000,00	60 000,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435			60 000,00	60 000,00			60 000,00	60 000,00		0,00
44381	Dépenses		10,00	170 010,00	170 000,00			170 010,00	170 010,00		0,00
44382	Recettes - Amiable	9 430,95		4 325,99	13 756,94			13 756,94	13 756,94		0,00
4438	Sous Total compte 4438	9 430,95	10,00	174 335,99	183 756,94			183 766,94	183 766,94		0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

 30/

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

Exercice 2023

Numéro de Compte		Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
443		Sous Total compte 443	9 509,21	10,00	234 335,99	243 835,20			243 845,20	243 845,20		0,00
44		Sous Total compte 44	9 509,21	10,00	234 335,99	243 835,20			243 845,20	243 845,20		0,00
4511		Compte de rattachement avec... (à subdiv	79 641,53		839 521,72	867 456,84			919 163,25	867 456,84	51 706,41	
451		Sous Total compte 451	79 641,53		839 521,72	867 456,84			919 163,25	867 456,84	51 706,41	
45		Sous Total compte 45	79 641,53		839 521,72	867 456,84			919 163,25	867 456,84	51 706,41	
466		Excédents de versement		21,00	27,56	27,56			27,56	48,56		21,00
46711		Autres comptes créditeurs			29,27	29,27			29,27	29,27		0,00
4671		Sous Total compte 4671			29,27	29,27			29,27	29,27		0,00
46721		Débiteurs divers - Amiable	260,63						260,63		260,63	
4672		Sous Total compte 4672	260,63						260,63		260,63	
467		Sous Total compte 467	260,63		29,27	29,27			289,90	29,27	260,63	
46		Sous Total compte 46	260,63	21,00	56,83	56,83			317,46	77,83	239,63	
47134		Subventions		1 000,00	1 000,00				1 000,00	1 000,00		
47138		Autres		920,77	31 243,67	30 322,90			31 243,67	31 243,67		
4713		Sous Total compte 4713		1 920,77	32 243,67	30 322,90			32 243,67	32 243,67		
471411		Excédent à réimputer - Personnes physiques		35,16	27,56				27,56	35,16		
47141		Sous Total compte 47141		35,16	27,56				27,56	35,16		
4714		Sous Total compte 4714		35,16	27,56				27,56	35,16		
4718		Autres recettes à régulariser		407,64	1 262,38	854,74			1 262,38	1 262,38		

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471		2 363,57	33 533,61	31 177,64			33 533,61	33 541,21		7,60
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	352,30			352,30			352,30	352,30		0,00
47218	Autres dépenses	428,76			428,76			428,76	428,76		0,00
4721	Sous Total compte 4721	781,06			781,06			781,06	781,06		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			2 367,43	2 367,43			2 367,43	2 367,43		0,00
472	Sous Total compte 472	781,06		2 367,43	3 148,49			3 148,49	3 148,49		0,00
47	Sous Total compte 47	781,06	2 363,57	35 901,04	34 326,13			36 682,10	36 689,70		7,60
	Total classe 4	91 129,72	34 630,23	1 152 118,92	1 195 025,22			1 243 248,64	1 229 655,45	52 628,77	39 035,58
515	Compte au Trésor	113 160,68		780 371,25	832 712,34			893 531,93	832 712,34	60 819,59	
51	Sous Total compte 51	113 160,68		780 371,25	832 712,34			893 531,93	832 712,34	60 819,59	
580	Opérations d'ordre budgétaires			115,95	115,95			115,95	115,95		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			192 103,63	192 103,63			192 103,63	192 103,63		0,00
58	Sous Total compte 58			192 219,58	192 219,58			192 219,58	192 219,58		
	Total classe 5	113 160,68		972 590,83	1 024 931,92			1 085 751,51	1 024 931,92	60 819,59	
60631	Fournitures d'entretien					143,48		143,48		143,48	
60632	Fournitures de petit équipement					51,93		51,93		51,93	
6063	Sous Total compte 6063					195,41		195,41		195,41	
6064	Fournitures administratives					405,70		405,70		405,70	
606	Sous Total compte 606					601,11		601,11		601,11	

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

032-263210031-20240410-D202404100171-DE

32/

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60	Sous Total compte 60					601,11		601,11		601,11	
6156	Maintenance					1 366,66		1 366,66		1 366,66	
615	Sous Total compte 615					1 366,66		1 366,66		1 366,66	
6184	Versements à des organismes de formation					600,00		600,00		600,00	
618	Sous Total compte 618					600,00		600,00		600,00	
61	Sous Total compte 61					1 966,66		1 966,66		1 966,66	
6218	Autre personnel extérieur					35 387,45	25 812,68	35 387,45	25 812,68	9 574,77	
621	Sous Total compte 621					35 387,45	25 812,68	35 387,45	25 812,68	9 574,77	
6228	Divers					658,88		658,88		658,88	
622	Sous Total compte 622					658,88		658,88		658,88	
6232	Fêtes et cérémonies					939,60		939,60		939,60	
623	Sous Total compte 623					939,60		939,60		939,60	
6261	Frais d'affranchissement					3 630,67	3 630,67	3 630,67	3 630,67		0,00
6262	Frais de télécommunication					1 826,57		1 826,57		1 826,57	
626	Sous Total compte 626					5 457,24	3 630,67	5 457,24	3 630,67	1 826,57	
6281	Concours divers (cotisations..)					821,18		821,18		821,18	
628	Sous Total compte 628					821,18		821,18		821,18	
62	Sous Total compte 62					43 264,35	29 443,35	43 264,35	29 443,35	13 821,00	
64111	Rémunération principale					2 344,94		2 344,94		2 344,94	

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

33/

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6411	Sous Total compte 6411					2 344,94		2 344,94		2 344,94	
641	Sous Total compte 641					2 344,94		2 344,94		2 344,94	
64	Sous Total compte 64					2 344,94		2 344,94		2 344,94	
657363	à caractère administratif					170 000,00		170 000,00		170 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					170 000,00		170 000,00		170 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					170 000,00		170 000,00		170 000,00	
657	Sous Total compte 657					170 000,00		170 000,00		170 000,00	
65888	Autres					29,27		29,27		29,27	
6588	Sous Total compte 6588					29,27		29,27		29,27	
658	Sous Total compte 658					29,27		29,27		29,27	
65	Sous Total compte 65					170 029,27		170 029,27		170 029,27	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					115,95		115,95		115,95	
681	Sous Total compte 681					115,95		115,95		115,95	
68	Sous Total compte 68					115,95		115,95		115,95	
	Total classe 6			218 322,28	29 443,35	218 322,28	29 443,35	218 322,28	29 443,35	188 878,93	
70872	par les budgets annexes et les régions						4 325,99		4 325,99		
7087	Sous Total compte 7087						4 325,99		4 325,99		
708	Sous Total compte 708						4 325,99		4 325,99		
70	Sous Total compte 70						4 325,99		4 325,99		

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

S2LO

34/

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIA S MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74751	GEP de rattachement						90 000,00		90 000,00		90 000,00
7475	Sous Total compte 7475						90 000,00		90 000,00		90 000,00
747	Sous Total compte 747						90 000,00		90 000,00		90 000,00
74	Sous Total compte 74						90 000,00		90 000,00		90 000,00
	Total classe 7						94 325,99		94 325,99		94 325,99
	Total général	270 466,93	270 466,93	2 130 868,11	2 226 115,50	219 219,88	123 972,49	2 620 554,92	2 620 554,92	364 410,34	364 410,34

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
Nature des valeurs inactives									
861	Portefeuille								
	NEANT								
	Sous Total compte 861								
862	Correspondant								
	NEANT								
	Sous Total compte 862								
863	Prise en charge titre et valeur								
	NEANT								
	Sous Total compte 863								
	TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



77100 - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MOULINIER Philippe (1013405223-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CIAS MARCIAC PLAISANCE** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

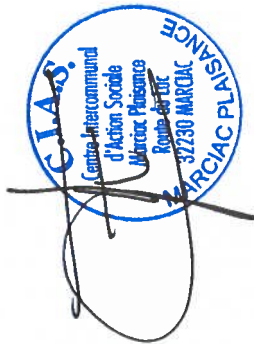
BRUNEL Isabelle (1017896719-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DDFIP DU GERS**, le **29/03/2024**

A **MIRANDE**, le **29/03/2024**

A Narciac le 10 Avril 2024 A , le



Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100171-DE

S²LO

37/



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/01/7.1

Objet : Budget du CIAS Marciac – Plaisance - Approbation du Compte de gestion

Le Président expose :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que la Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les écritures du compte de gestion sont identiques aux écritures du compte administratif,

Considérant qu'il convient, dans ce contexte, de :

- statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuer sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'approuver le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Responsable du Service de Gestion Comptable de la DDFiP, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de leur part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



C.I.A.S.
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Marcic Plaisance
Route du Lac
32230 MARCIAC
MARCIAC PLAISANCE

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

S²LOW

CIAS MARCIAC PLAISANCE - Principal - CA - 2023

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 4

VOTES :

Pour : 4

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2024

Présenté par le Président (1),

A Marciac, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire

A Marciac, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. Alain PAYSSE	
M. Jean-Louis GUILHAUMON	
M. Thierry FERNANDO	
Mme Chantal DUBOR	
Mme Christiane MAGNAT	
Mme Eliane DUFFAU	
Mme Géraldine COSSOU-PERY	
Mme Jacqueline MATAYRON	
Mme Maryse LACOUR	
Mme Nicole PION	
Mme Patricia PASCAL	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/24, et de la publication le 23/04/24

A Marciac, le

22 Avril 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CIAS MARCIAC PLAISANCE : CIAS MARCIAC PLAISANCE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26321003100047

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MIRANDE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	52
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	53
B6 - Prêts	54
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	56
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	60
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	61
B7.8 - Autres engagements donnés	62
B7.9 - Autres engagements reçus	63
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	64
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	70
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	72
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	73
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	76
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	77
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	78
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	81
C2.1 - Situation des AP	82
C2.2 - Situation des AE	83
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	85
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	86
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	87
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	88
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	89
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	90
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	91
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	92
D4 - Gestion des fonds européens	93
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	94
D6 - Actions de formation des élus	95
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	96
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	97
D9 - Identification des flux croisés	98
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	99
D11 - Décisions en matière de taux	100
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	101
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	102
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	103
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	104
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	105
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	7904

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	165,16

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	23,88
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	11,93
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,11
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,0600
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	2,0011
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0100
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,0000
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,0011

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	189 776,53	94 529,14	169 660,17	A1	74 412,78
Investissement	897,60	203,15	(2) 16 943,44	A2	16 248,99
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	188 878,93	94 325,99	(3) 152 716,73	A3	58 163,79

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	74 412,78
Investissement	A2 + B2	16 248,99
Fonctionnement	A3 + B3	58 163,79

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

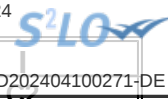
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

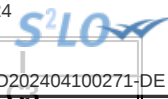
(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

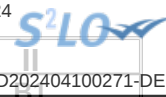
II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A188 878,93	G94 325,99
	Section d'investissement	B897,60	H203,15
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C0,00 (si déficit)	I152 716,73 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D0,00 (si déficit)	J16 943,44 (si excédent)
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D189 776,53	= G + H + I + J264 189,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E0,00	K0,00
	Section d'investissement	F0,00	L0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F0,00	= K + L0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E188 878,93	= G + I + K247 042,72
	Section d'investissement	= B + D + F897,60	= H + J + L17 146,59
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F189 776,53	= G + H + I + J + K + L264 189,31

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	897,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		897,60	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	87,20
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	87,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 897,60	II 87,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	115,95
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 115,95

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	897,60	II + IV	203,15
--------------	----------------	---------------	----------------	---------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	16 943,44
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	897,60	II + IV + VI + VII	17 146,59
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		16 248,99		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

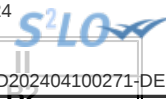
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	6 814,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 325,99
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	11 919,71	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	90 000,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	170 029,27	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	188 762,98	Total recettes de gestion des services	94 325,99
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 188 762,98	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 94 325,99

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	115,95	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 115,95	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 188 878,93	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 94 325,99
---	---------------------------	---	--------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 152 716,73

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 188 878,93	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 247 042,72
---	-------------------------------	---	--------------------------------

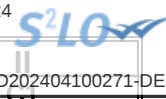
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	58 163,79
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.



II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	897,60	0,00	897,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		897,60	0,00	897,60

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	6 814,00		6 814,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	11 919,71		11 919,71
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	170 029,27	0,00	170 029,27
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	115,95	115,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		188 762,98	115,95	188 878,93

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	87,20	0,00	87,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		115,95	115,95
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		87,20	115,95	203,15

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

16 943,44

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 325,99		4 325,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	90 000,00		90 000,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		94 325,99	0,00	94 325,99

Pour information R002 Résultat positif reporté

152 716,73

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	900,00	897,60	0,00	2,40	0,00	897,60
204	Subventions d'équipement versées (7)	11 654,00	0,00	0,00	11 654,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 505,39	0,00	0,00	4 505,39	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		115,95	203,15	0,00	-87,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	87,20	0,00	-87,20
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	87,20	0,00	-87,20
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	87,20	0,00	-87,20
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	115,95	115,95		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		115,95	115,95		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		16 943,44			
Total des recettes d'investissement cumulées		17 059,39	17 146,59	0,00	-87,20

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

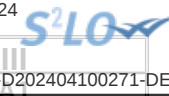
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	900,00	897,60	0,00	2,40	0,00	897,60
2051	Concessions, droits similaires	900,00	897,60	0,00	2,40	0,00	897,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 654,00	0,00	0,00	11 654,00	0,00	0,00
20415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	11 654,00	0,00	0,00	11 654,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 505,39	0,00	0,00	4 505,39	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 505,39	0,00	0,00	4 505,39	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		17 059,39	897,60	0,00	16 161,79	0,00	897,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

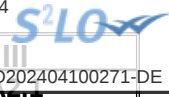
Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

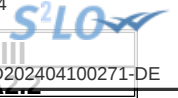


III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

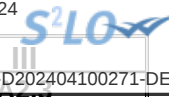
Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

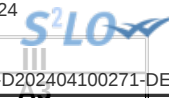
(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		115,95	203,15	0,00	-87,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	87,20	0,00	-87,20
10222	FCTVA	0,00	87,20	0,00	-87,20
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	87,20	0,00	-87,20
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	87,20	0,00	-87,20
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	115,95	115,95		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	87,27	87,27		0,00
28188	Autres immo. corporelles	28,68	28,68		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		115,95	115,95		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

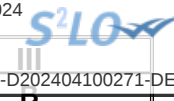
Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		250 782,00	150 126,78	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 878,93
011	Charges à caractère général (3)	28 766,05	3 183,33	3 630,67	0,00	21 952,05	0,00	6 814,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 730,00	-23 201,77	35 121,48	0,00	25 810,29		11 919,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	184 170,00	170 029,27	0,00	0,00	14 140,73	0,00	170 029,27
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		250 666,05	150 010,83	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 762,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		250 666,05	150 010,83	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 762,98
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	115,95	115,95			0,00		115,95
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		115,95	115,95			0,00		115,95

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	250 782,00	150 126,78	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 878,93
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 065,27	4 325,99	0,00	0,00	3 739,28
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	152 716,73				
---	-------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	250 782,00	247 042,72	0,00	0,00	3 739,28
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

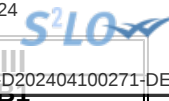
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		250 782,00	150 126,78	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 878,93
011	Charges à caractère général (4)	28 766,05	3 183,33	3 630,67	0,00	21 952,05	0,00	6 814,00
60631	Fournitures d'entretien	800,00	143,48	0,00	0,00	656,52	0,00	143,48
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	51,93	0,00	0,00	148,07	0,00	51,93
6064	Fournitures administratives	1 466,05	405,70	0,00	0,00	1 060,35	0,00	405,70
6156	Maintenance	3 000,00	1 366,66	0,00	0,00	1 633,34	0,00	1 366,66
6161	Multirisques	8 300,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	600,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	600,00
6228	Divers	400,00	658,88	0,00	0,00	-258,88	0,00	658,88
6232	Fêtes et cérémonies	1 400,00	939,60	0,00	0,00	460,40	0,00	939,60
6234	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 100,00	-3 630,67	3 630,67	0,00	6 100,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	1 826,57	0,00	0,00	673,43	0,00	1 826,57
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	821,18	0,00	0,00	178,82	0,00	821,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	37 730,00	-23 201,77	35 121,48	0,00	25 810,29		11 919,71
6218	Autre personnel extérieur	34 000,00	-25 546,71	35 121,48	0,00	24 425,23		9 574,77
64111	Rémunération principale titulaires	3 000,00	2 344,94	0,00	0,00	655,06		2 344,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	660,00	0,00	0,00	0,00	660,00		0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	184 170,00	170 029,27	0,00	0,00	14 140,73	0,00	170 029,27
6541	Créances admises en non-valeur	1 010,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	8 560,00	0,00	0,00	0,00	8 560,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
65888	Autres	0,00	29,27	0,00	0,00	-29,27	0,00	29,27

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22/04/2024

Pour information, 510

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		250 666,05	150 010,83	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 762,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		250 666,05	150 010,83	38 752,15	0,00	61 903,07	0,00	188 762,98
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	115,95	115,95			0,00		115,95
6811	Dot. amort. immos incorporelles	115,95	115,95			0,00		115,95
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		115,95	115,95			0,00		115,95

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

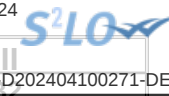
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 065,27	4 325,99	0,00	0,00	3 739,28
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	8 065,27	4 325,99	0,00	0,00	3 739,28
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		98 065,27	94 325,99	0,00	0,00	3 739,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE


IV
2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

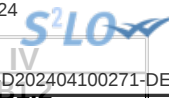
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-1	Procédure	Date de publication	N° de publication
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

S²LO

marge exprimée en point de pourcentage)

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

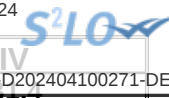
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



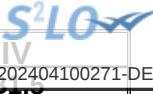
IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

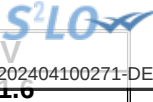
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE


IV
213

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

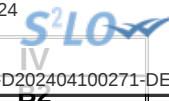
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

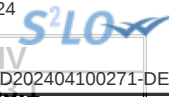


IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique (ordinateurs, logiciels...)	5	31/10/2022
L	Mobilier de bureau	10	31/10/2022



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

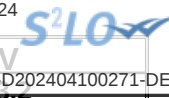
Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

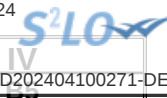
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

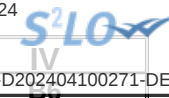
**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

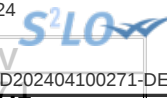
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

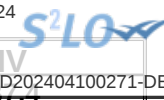
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

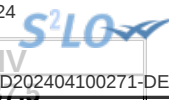
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



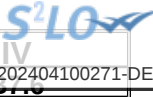
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

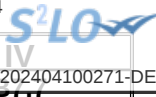


IV – ANNEXES											
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN											

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

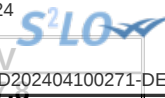


IV – ANNEXES				
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.
- (2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
- (3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV
B7.9

IV – ANNEXES							
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN							

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	



IV

B6.1.2

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV

B11.1

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

IV
S²LO

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			897,60	152,09	
Acquisitions à titre onéreux			897,60	152,09	
20/09/2023	LICENCE MICROSOFT X2	2023-01CIAS	897,60	152,09	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV

B13

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024
Reçu en préfecture le 22/04/2024
Publié le
ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN**
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
B15.1**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT**
B15.2**B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		115,95	III 203,15
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	87,20
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	87,20
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		115,95	115,95
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	87,27	87,27
28188	Autres immo. corporelles	28,68	28,68
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

					Envoyé en préfecture le 22/04/2024
					Reçu en préfecture le 22/04/2024
					Publié le
					TOTAL S ² LOW
					ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE
	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	
Total ressources propres disponibles	203,15	0,00	16 943,44	0,00	17 146,59

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 17 146,59
Solde	V = IV – II (5) 17 146,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

IV
C-11

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE


IV
D1.1

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)



IV

D1.2.1

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE



(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMONIALE	

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.
(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.
(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	DS.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

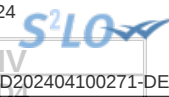
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L’ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L’ETABLISSEMENT

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le


ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 059,39	897,60	0,00	16 161,79
RECETTES	17 059,39	17 146,59	0,00	-87,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	250 782,00	188 878,93	0,00	61 903,07
RECETTES	250 782,00	247 042,72	0,00	3 739,28

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 059,39	897,60	0,00	16 161,79
RECETTES	17 059,39	17 146,59	0,00	-87,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	250 782,00	188 878,93	0,00	61 903,07
RECETTES	250 782,00	247 042,72	0,00	3 739,28

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

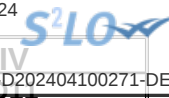
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 059,39	897,60	0,00	16 161,79
RECETTES	17 059,39	17 146,59	0,00	-87,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	250 782,00	188 878,93	0,00	61 903,07
RECETTES	250 782,00	247 042,72	0,00	3 739,28
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	267 841,39	189 776,53	0,00	78 064,86
TOTAL GENERAL DES RECETTES	267 841,39	264 189,31	0,00	3 652,08

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 032-263210031-20240410-D202404100271-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D13.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN		D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financiers (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet

15-Relogement des ménages avec minoration de loyer

21-Démolition de logements locatifs sociaux

22-Recyclage de copropriétés dégradées

23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé

24-Aménagement d'ensemble

31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux

32-Production d'une offre de relogement temporaire

33-Requalification de logements locatifs sociaux
- 34-Résidentialisation de logements

35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées

36-Accession à la propriété

37-Equipement public de proximité

38-Immobilier à vocation économique

39-Autres investissements

41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel

42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par le Président (1),

A Marciac, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2), réunie en session Ordinaire

A Marciac, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Marciac, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/02/7.1

Objet : Budget du CIAS Marciac – Plaisance - Approbation du Compte administratif

Le Président ne participant ni aux débats, ni au vote des comptes administratifs, M. Payssé, Vice-président en charge des affaires sociales et Vice-président du CIAS Marciac-Plaisance, préside et expose :

Est présenté à l'assemblée le compte administratif 2023 du budget du CIAS qui est arrêté de la manière suivante :

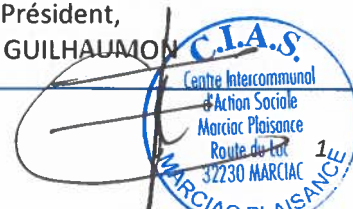
FONCTIONNEMENT (en €)		INVESTISSEMENT (en €)	
Dépenses		Dépenses	
Prévues	250 782,00	Prévues	17 059,39
Réalisées	188 878,93	Réalisées	897,60
		Reste à réaliser	0,00
Recettes		Recettes	
Prévues	250 782,00	Prévues	17 059,39
Réalisées	94 325,99	Réalisées	203,15
		Reste à réaliser	0,00
Résultats de l'exercice 2023			
	- 94 552,94		- 694,45

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident par 4 voix pour d'approuver le compte administratif 2023 du Budget du CIAS Marciac – Plaisance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/03/7.1

Objet : Budget du CIAS Marciac – Plaisance – Affectation du résultat 2023

Le Président expose :

Considérant que le compte administratif du budget 2023 fait apparaître :

FONCTIONNEMENT	
Un déficit de fonctionnement 2023 de	- 94 552,94
Un excédent reporté de	152 716,73
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	57 163,79
INVESTISSEMENT	
Un déficit d'investissement 2023	- 694,45
Un excédent d'investissement cumulé de	16 943,44
Soit un excédent de financement de	16 248,99

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, il est proposé à l'assemblée d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 de la manière suivante :

Affectation du résultat :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2023 : déficit	- 94 552,94
Résultat reporté en fonctionnement (002)	57 163,79
Résultat reporté en investissement (001) : Excédent	16 248,99

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de valider l'affectation des résultats de l'exercice 2023 tels que présentés par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON

SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
Mme la directrice départementale des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Isabelle BRUNEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 26/03/2024

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1	Page 3	A	Page 9
1. Bilan Actif				
2. Bilan Passif				
Compte de résultat	Etat A2	Page 10	A	Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2	Page 14	A	Page 16
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1	Page 17	A	Page 17
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2	Page 18	A	Page 18
Affectation des résultats	Etat C1 à C3	Page 19	A	Page 21
Amortissements comptables excédentaires différés(cpt 116)	Etat C4	Page 22	A	Page 22
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 à D2	Page 23	A	Page 24
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 à D4	Page 25	A	Page 29
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5	Page 30	A	Page 31
Consommation des crédits de la section d'exploitation	Etat D5	Page 32	A	Page 33
Balance des comptes	Etat E1	Page 34	A	Page 48
Renseignements annexes à la balance	Etat E2	Page 49	A	Page 50
Situation des valeurs inactives	Etat F	Page 51	A	Page 51
Signature du compte	Page 52	A	Page 52	

BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de recherche et de dével				
	Contributions aux investissements commun				
	Concessions et droits similaires, brevet	20 116,64	9 434,56	15 344,80	
	Autres immobilisations incorporelles	6 858,22	6 858,22	6 858,22	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains				
	Constructions				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Collections, uvres d'art ; autres immob	1 051,44	210,28	420,57	
	Immobilisations reçues en affectation				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immob affectées ou mises à dispo				
	Participations et créances rattachées				
	Titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		20 957,80	16 503,06	22 623,59	

BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
. Matières premières				
. Autres approvisionnements				
. En cours de production de biens				
. Produits				
. Marchandises				
. Autres stocks	60 497,15		60 497,15	55 531,22
. Usagers				
. Caisse pivot	3 183,06		3 183,06	2 412,03
. Autres tiers payants				
. Créances irrécouvrables admises en non				
. Autres				
. Avances de frais relatifs à la gestion	2 722,68		2 722,68	5 058,63
. Autres				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	875,15		875,15	875,15
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	67 278,04		67 278,04	63 877,03



BILAN (en Euros)

	Exercice 2023			Exercice 2022	
	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				124,52
	Ecart de conversion Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				124,52
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	104 738,90	20 957,80	83 781,10	86 625,14



BILAN (en Euros)

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Apports	2 910,00	2 910,00
	Excédents affectés à linvestissement	7 000,00	7 000,00
	Excédents affectés à la couverture du be		
	Réserve de compensation des déficits		
	Réserve de compensation des charges dam		
	Report à nouveau excédentaire		
	Excédents affectés au financement de mes		
	Report à nouveau déficitaire	-30 388,77	-70 112,01
	Dépenses rejetées par l'autorité de tari	-366,18	-366,18
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de lexercice (excédent ou défl	46 023,36	39 723,24
	Subventions dinvestissement	1 000,00	1 000,00
	Provisions réglementées destinées à renf		
Autres provisions réglementées			
FONDS PROPRES TOTAL I		26 178,41	-19 844,95



BILAN (en Euros)

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II			



PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements de cr		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances reçues	5 896,28	25 036,56
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes ra		
	Fonds déposés par les usagers, les héber		
	Autres	51 706,41	81 349,93
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	57 602,69	106 386,49



BILAN (en Euros)

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		83,60
	Ecart de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		83,60
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		83 781,10	86 625,14



COMPTE DE RESULTAT 2023

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		573 692,39
Dotations et produits de la tarification	636 371,87	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa		110 000,00
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	2 612,70	2 641,85
TOTAL I	638 984,57	686 334,24
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fourni		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	2 165,87	1 897,86



COMPTE DE RESULTAT 2023

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Services extérieurs et autres	73 606,09	77 054,68
- sur rémunérations	15 263,83	12 832,97
- autres		
- salaires et traitements	535 068,29	461 048,05
- charges sociales	130 672,63	93 396,72
- dotations aux amortissements, aux dépr	6 120,53	5 644,13
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	47,59	2,08
TOTAL II	762 944,83	651 876,49
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-123 960,26	34 457,75
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-123 960,26	34 457,75
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercices antérieurs	170 000,00	5 265,49
Sur opérations en capital		
- reprises sur les provisions réglementées		
- reprises sur les dépréciations exceptionnelles		
Transferts de charges		
TOTAL V	170 000,00	5 265,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercices antérieurs	16,38	
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2023

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023		Exercice 2022	
- dotations aux amortissements et aux dé				
TOTAL VI		16,38		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		169 983,62		5 265,49
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		808 984,57		691 599,73
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		762 961,21		651 876,49
RESULTAT DE L'EXERCICE		46 023,36		39 723,24



POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises		
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod	636 371,87	573 692,39
Dotations et produits de la tarification		
Production immobilisée		110 000,00
Subventions d'exploitations et participa		
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	2 612,70	2 641,85
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)	638 984,57	686 334,24
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fourni		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	2 165,87	1 897,86
Services extérieurs et autres	73 606,09	77 054,68
- sur rémunérations	15 263,83	12 832,97
- autres		
- salaires et traitements	535 068,29	461 048,05
- charges sociales	130 672,63	93 396,72
- dotations aux amortissements, aux dépr	6 120,53	5 644,13
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	47,59	2,08
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)	762 944,83	651 876,49
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-123 960,26	34 457,75

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréc		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs m		
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)		
2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-123 960,26	34 457,75
3- RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant		
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	170 000,00	5 265,49
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	170 000,00	5 265,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant	16,38	
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		
- dotations aux amortissements et aux dé		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	16,38	

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	169 983,62	5 265,49
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	808 984,57	691 599,73
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	762 961,21	651 876,49
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)	46 023,36	39 723,24



Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	18 976,00	930 091,00	949 067,00
Titres de recette émis (b)	6 120,53	923 877,16	929 997,69
Réductions de titres (c)	0,00	53 719,46	53 719,46
Recettes nettes (d = b - c)	6 120,53	870 157,70	876 278,23
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	18 976,00	930 091,00	949 067,00
Mandats émis (f)	0,00	824 882,08	824 882,08
Annulations de mandats (g)	0,00	747,74	747,74
Depenses nettes (h = f - g)	0,00	824 134,34	824 134,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	6 120,53	46 023,36	52 143,89
(h - d) Déficit			

Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

INTITULE DES SUBDIVISIONS		MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL		46 023,36
BUDGETS ANNEXES		
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)		46 023,36

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12

"Résultat de l'exercice"



Tableau général d'affectation des résultats de l'exercice 2022 au cours de l'exercice 2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Reçu en préfecture le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Publié le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ID : 032-26321003																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Intitulé des subdivisions	Résultat comptable ou résultat retraité par l'ordonnateur ou résultat retenu par l'autorité de tarification de l'exercice 2022	(1)	(3) Reprise des résultats antérieurs					(4) Compte 1064 "Réserve des plus-values nettes"	(5) Compte 10682 "Excédents affectés à l'investissement"	(6) Compte 10685 "Réserve de trésorerie"	(7) Compte 10686 "Réserve de compensation"	(8) Compte 10687 "Réserve de compensation des charges d'amortissement"	Excédent restant à reporter			Déficit restant à reporter			(16) "Amortissements comptables excédentaires différés"	Dépenses de l'exercice 2022 retenues par l'autorité de tarification	Compte 1161	Dépenses pour autres salariés de l'exercice 2022 non opposables																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
			Excédents 110...	Excédents 110...	Excédents 111...	Déficits 119...	Déficits 119...						Sur l'exercice ...	Compte 110...	Compte 110...	Sur l'exercice ...	Compte 119...	Compte 119...					Sur l'exercice ...	Compte 119...	Compte 119...	Sur l'exercice ...	Compte 114	Compte 1163																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Section d'investissement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe. Pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), une ligne par section d'imputation tarifaire (tarif hébergement, tarif de soins) (tarif soins)

Colonne 2 : Pour la section d'investissement: résultat comptable ou résultat retenu par l'ordonnateur (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits de l'exercice 2022 non opposables) par les salariés non provisionnés en application de l'art. R.314-45 du CASF) ou résultat retenu par l'autorité de tarification (procédure visant à écarter les dépenses pour autres droits de l'exercice 2022 non opposables) sur le résultat retenu par l'autorité de tarification (le résultat retenu par l'autorité de tarification prime sur le résultat retenu par l'ordonnateur). Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Colonne 3, 9, 10, 11, 12, 13, 14 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.

Colonne 9 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 10 : L'excédent est ici affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui au cours duquel il a été affecté".

Colonne 11 : L'excédent est ici affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 12 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 13 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 14 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".

Colonne 15 : cf. état C1 : différence entre colonne (4) et colonne (2)

Colonne 16 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N

Colonne 17 : cf. état C1 : différence entre colonne (3) et colonne (2)

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Situation des comptes 110, 111 et 119 à la clôture de l'exercice 2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Intitulé des subdivisions	Compte 110				Compte 111				Compte 119			
	"Report à nouveau (solde créditeur)" Excédent restant à reporter				"Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reductibles" Excédent restant à reporter				"Report à nouveau (solde débiteur)" Déficit restant à reporter			
	Sur l'exercice... 110... (2)	Sur l'exercice... 110... (3)	Sur l'exercice... 110... (4)	Sur l'exercice... 111... (5)	Sur l'exercice... 119... (6)	Sur l'exercice... 119... (7)	Sur l'exercice... 119... (8)	Sur l'exercice... 119... (9)	Sur l'exercice... 119... (10)	Sur l'exercice... 119... (11)		
SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE												
Total par compte (a)												

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe. Pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), une ligne par section d'imputation tarifaire (tarif hébergement, tarif dépendance, tarif soins)

Colonnes 2 et 4 : Il s'agit de l'excédent affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 3 : Il s'agit de l'excédent affecté "à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonne 5 : Il s'agit de l'excédent affecté "au financement de mesures d'exploitation[.] n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté".

Colonnes 6 et 7 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté".

Colonne 8 : Le déficit "est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours".

Colonnes 9, 10 et 11 : "En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices".

Colonnes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.

(a) : Comptes 110, 111 et 119 égal au montant du poste correspondant apparaissant au bilan.

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat) (2)									
		...	(5)	...	(5)	...	(5)	...	(5)	...	(5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2023 (3)	...	..	(4)						...	..
	...	..	(4)							...	..
	...	..	(4)							...	..
	...	..	(4)							...	..
	...	..	(4)							...	..
	...	..	(4)							...	..
	...	..	(4)							...	..

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.
(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.
(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2023":
-la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2023 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)
-les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2023 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2024).
(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.
(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
001	Excédit ou déficit invest report	11 713,59			11 713,59				11 713,59
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 262,41			7 262,41				7 262,41
21	Immob corporelles	7 262,41			7 262,41				7 262,41
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	18 976,00			18 976,00				18 976,00



N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	1 200,00			1 200,00				1 200,00
10	Apports, dotations et réserves	1 200,00			1 200,00				1 200,00
1312	Collectivités et établissements publics	11 654,00			11 654,00				11 654,00
13	Subv invest	11 654,00			11 654,00				11 654,00
2805	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et v	5 911,00			5 911,00	5 910,24		5 910,24	0,76
28183	Amortissements matériel de bureau et matériel informatique	211,00			211,00	210,29		210,29	0,71
28	Amort des immobilisations	6 122,00			6 122,00	6 120,53		6 120,53	1,47
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	18 976,00			18 976,00	6 120,53		6 120,53	12 855,47

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 754,95			30 754,95				30 754,95
60624	Fournitures administratives					394,10		394,10	-394,10
606268	Autres fournitures hôtelières	2 000,00			2 000,00	1 672,64		1 672,64	327,36
6066	Fournitures médicales					75,99		75,99	-75,99
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures					23,14		23,14	-23,14
6251	Voyages et déplacements	56 800,00			56 800,00	49 538,28		49 538,28	7 261,72
6256	Missions	200,05			200,05				200,05
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00			1 500,00	1 572,18		1 572,18	-72,18
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	-506,50		3 993,50	2 770,83		2 770,83	1 222,67
011	Dépenses afférentes exploit courante	65 000,05	-506,50		64 493,55	56 047,16		56 047,16	8 446,39
6218	Autres personnels extérieurs	16 500,00			16 500,00				16 500,00
6226	Honoraires	10 054,00			10 054,00	705,39		705,39	9 348,61
6228	Divers					640,05		640,05	-640,05
6332	Allocation logement	491,78			491,78	505,31		505,31	-13,53
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	6,00			6,00				6,00
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	14 286,85			14 286,85	14 758,52		14 758,52	-471,67
64111	Rémunération principale	407 184,78			407 184,78	415 770,47		415 770,47	-8 585,69

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
64131	Rémunération principale	143 660,78			143 660,78	150 132,01		149 384,27	-5 723,49
64511	Cotisations à l'URSSAF	85 991,13			85 991,13	53 265,20		53 265,20	32 725,93
64513	Cotisations aux caisses de retraite	10 292,61			10 292,61	10 765,60		10 765,60	-472,99
64514	Cotisations à l'ASSEDIC	5 754,52			5 754,52	6 026,57		6 026,57	-272,05
64515	Cotisations à la CNRACL	54 552,31			54 552,31	39 675,26		39 675,26	14 877,05
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux					224,00		224,00	-224,00
64523	Cotisations aux caisses de retraite	50,82			50,82	15 780,00		15 780,00	-15 729,18
64524	Cotisations à l'ASSEDIC	48,42			48,42				48,42
6475	Médecine du travail	150,00			150,00	60,00		60,00	90,00
64784	Oeuvres sociales	5 000,00			5 000,00	4 876,00		4 876,00	124,00
64788	Autres	2 000,00			2 000,00				2 000,00
6488	Autres charges diverses de personnel	48 205,00			48 205,00	31 086,68		31 086,68	17 118,32
012	Dépenses afférentes au personnel	804 229,00			804 229,00	744 271,06	747,74	743 523,32	60 705,68
61561	Maintenance - part non récupérable	9 000,00			9 000,00	8 793,17		8 793,17	206,83
6161	Primes d'assurance - multirisques	8 065,00			8 065,00	5 995,45		5 995,45	2 069,55
6165	Primes d'assurance - responsabilité civile					2 253,87		2 253,87	-2 253,87
6188	Autres frais divers					308,00		308,00	-308,00

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
623	Publicite publications relations publiques	3 000,00			3 000,00	139,67		139,67	2 860,33
627	Services bancaires et assimilés	400,00	-400,00			889,20		889,20	-889,20
6541	Créances admises en non valeur	2 900,00			2 900,00				2 900,00
6542	Créances éteintes	100,00			100,00	45,76		45,76	54,24
6588	Autres	20,00			20,00	1,83		1,83	18,17
6618	Autres charges d'intérêts		890,00		890,00				890,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16,50		16,50				16,50
673	Titres annulés exercices antérieurs	500,00			500,00				500,00
678	Autres charges exceptionnelles					16,38		16,38	-16,38
68111	Immobilisations incorporelles	6 122,00			6 122,00	6 120,53		6 120,53	1,47
016	Dépenses afférentes à la structure	30 107,00	506,50		30 613,50	24 563,86		24 563,86	6 049,64
	Total des DEPENSES de la SECTION D'EXPLOITATION	930 091,00			930 091,00	824 882,08	747,74	824 134,34	105 956,66

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif 1	Décisions modificatives 2	Virements de crédits (non repris dans une DM) 3	Prévisions budgétaires totales 4 = 1 + 2 + 3	Emissions 5	Annulations 6	Total des réalisations 7 = 5 - 6	Ecart Prévisions / Réalisations 8 = 4 - 7
73118	Autres modes de tarification	40 153,00			40 153,00	25 591,32	1 713,88	23 877,44	16 275,56
733111	Dotation globale					58 024,34		58 024,34	-58 024,34
7331411	Tarif horaire	536 559,00			536 559,00	424 760,63	29 381,17	395 379,46	141 179,54
7331412	Bonification horaire (dotation complémentaire)	36 635,00			36 635,00				36 635,00
733218	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux					3 266,29		3 266,29	-3 266,29
7332411	Tarif horaire					30 132,11	1 712,40	28 419,71	-28 419,71
73412	SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)	34 790,00			34 790,00	135 796,52	18 715,21	117 081,31	-82 291,31
73418	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux					24,50			
7388	Autres	20 818,00			20 818,00	12 495,62	2 172,30	10 323,32	10 494,68
017	Produits de la tarification	668 955,00			668 955,00	690 091,33	53 719,46	636 371,87	32 583,13
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	38 470,00			38 470,00	61 173,13		61 173,13	-22 703,13
7488	Autres	52 666,00			52 666,00				52 666,00
7588	Autres produits divers de gestion courante					2 612,70		2 612,70	-2 612,70
018	Autres produits relatifs à exploitation	91 136,00			91 136,00	63 785,83		63 785,83	27 350,17
7712	Subventions d'équilibre	90 000,00			90 000,00	90 000,00		90 000,00	
7715	Contribution exceptionnelle et temporaire	80 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	
019	Prod finan et prod non encaissables	170 000,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif 1	Décisions modificatives 2	Virements de crédits (non repris dans une DM) 3	Prévisions budgétaires totales 4 = 1 + 2 + 3	Emissions 5	Annulations 6	Total des réalisations 7 = 5 - 6	Ecart Prévisions / Réalisations 8 = 4 - 7
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	930 091,00			930 091,00	923 877,16	53 719,46	870 157,70	59 933,30



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
001	Excédit ou déficit invest report	11 713,59		11 713,59	2	3	4 = 2 - 3	11 713,59
21	Immob corporelles	7 262,41		7 262,41				7 262,41
Total		18 976,00		18 976,00				18 976,00



N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
10	Apports, dotations et réserves	1 200,00		1 200,00				1 200,00
13	Subv invest	11 654,00		11 654,00				11 654,00
28	Amort des immobilisations	6 122,00		6 122,00	6 120,53		6 120,53	1,47
Total		18 976,00		18 976,00	6 120,53		6 120,53	12 855,47



Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION

DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
		1	2	3	4 = 2 - 3	5 = 1 - 4		
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 754,95		30 754,95				30 754,95
011	Dépenses afférentes exploit courante	65 000,05	-506,50	64 493,55	56 047,16		56 047,16	8 446,39
012	Dépenses afférentes au personnel	804 229,00		804 229,00	744 271,06	747,74	743 523,32	60 705,68
016	Dépenses afférentes à la structure	30 107,00	506,50	30 613,50	24 563,86		24 563,86	6 049,64
Total		930 091,00		930 091,00	824 882,08	747,74	824 134,34	105 956,66



Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION

RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
017	Produits de la tarification	668 955,00		668 955,00	690 091,33	53 719,46	636 371,87	32 583,13
018	Autres produits relatifs à exploitation	91 136,00		91 136,00	63 785,83		63 785,83	27 350,17
019	Prod finan et prod non encaissables	170 000,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	
Total		930 091,00		930 091,00	923 877,16	53 719,46	870 157,70	59 933,30

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		2 910,00						2 910,00		2 910,00
	Sous Total compte 1022		2 910,00						2 910,00		2 910,00
	Sous Total compte 102		2 910,00						2 910,00		2 910,00
10682	Réserves affectées à l'investissement		7 000,00						7 000,00		7 000,00
	Sous Total compte 1068		7 000,00						7 000,00		7 000,00
	Sous Total compte 106		7 000,00						7 000,00		7 000,00
	Sous Total compte 10		9 910,00						9 910,00		9 910,00
11418	Autres activités art	366,18						366,18		366,18	
	L.312-1 CASF	366,18						366,18		366,18	
	Sous Total compte 1141	366,18						366,18		366,18	
	Sous Total compte 114	366,18						366,18		366,18	
1198	Autres activités art	70 112,01			39 723,24			70 112,01	39 723,24	30 388,77	
	L.312-1 CASF	70 112,01			39 723,24			70 112,01	39 723,24	30 388,77	
	Sous Total compte 119	70 478,19			39 723,24			70 478,19	39 723,24	30 754,95	
	Sous Total compte 11	70 478,19			39 723,24			70 478,19	39 723,24	30 754,95	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		39 723,24	39 723,24				39 723,24	39 723,24		0,00
	Sous Total compte 12		39 723,24	39 723,24				39 723,24	39 723,24		0,00
1312	Coll et etab pub		1 000,00						1 000,00		1 000,00
	Sous Total compte 131		1 000,00						1 000,00		1 000,00
	Sous Total compte 13		1 000,00						1 000,00		1 000,00
	Total classe 1	70 478,19	50 633,24	39 723,24	39 723,24	110 201,43	90 356,48	30 754,95	10 910,00		
205	Concessions droits similaires brevets	29 551,20				29 551,20		29 551,20			
208	Autres immobilisations incorporelles	6 858,22				6 858,22		6 858,22			
	Sous Total compte 20	36 409,42				36 409,42		36 409,42			
2183	Mat bureau mat informatique	1 051,44				1 051,44		1 051,44			
	Sous Total compte 218	1 051,44				1 051,44		1 051,44			
	Sous Total compte 21	1 051,44				1 051,44		1 051,44			
2805	Concessions droits similaires brevets		14 206,40				5 910,24		20 116,64		20 116,64

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28183	Sous Total compte 280 Amort mat bureau mat informatique		14 206,40 630,87				5 910,24 210,29		20 116,64 841,16		20 116,64 841,16
	Sous Total compte 2818		630,87				210,29		841,16		841,16
	Sous Total compte 281		630,87				210,29		841,16		841,16
	Sous Total compte 28		14 837,27				6 120,53		20 957,80		20 957,80
	Total classe 2	37 460,86	14 837,27				6 120,53	37 460,86	20 957,80	37 460,86	20 957,80
4011	Fournisseurs		25 036,56	60 461,05	41 320,77			60 461,05	66 357,33		5 896,28
	Sous Total compte 401		25 036,56	60 461,05	41 320,77			60 461,05	66 357,33		5 896,28
	Sous Total compte 40		25 036,56	60 461,05	41 320,77			60 461,05	66 357,33		5 896,28
4111	Usagers - amiable			11 691,87	11 893,07			12 748,66	11 893,07	855,59	
4112	Caisse pivot	1 056,79		514,56	514,56			514,56	514,56		0,00
41133	Cais sécu soc reg trav non sal - amiable			10 645,43	10 645,43			10 645,43	10 645,43		0,00
	Sous Total compte 4113			10 645,43	10 645,43			10 645,43	10 645,43		0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4115	Autres tiers payants - amiable	800,81		5 796,17	5 025,14			6 596,98	5 025,14	1 571,84	
	Sous Total compte 411	1 857,60		28 648,03	28 078,20			30 505,63	28 078,20	2 427,43	
4152	Créanc irrecouv anv par cons admin			45,76	45,76			45,76	45,76		0,00
	Sous Total compte 415			45,76	45,76			45,76	45,76		0,00
4161	Usagers - contentieux	754,97			45,76			754,97	45,76	709,21	
4164	Départements - contentieux	232,26						232,26		232,26	
4165	Autres tiers payants - contentieux	1 378,96						1 378,96		1 378,96	
	Sous Total compte 416	2 366,19			45,76			2 366,19	45,76	2 320,43	
418	Redevables - produits à recevoir	53 719,46		58 932,35	53 719,46			112 651,81	53 719,46	58 932,35	
	Sous Total compte 41	57 943,25		87 626,14	81 889,18			145 569,39	81 889,18	63 680,21	
421	Personnel - rémunérations dues			478 503,90	478 503,90			478 503,90	478 503,90		0,00
427	Personnel - oppositions			260,58	260,58			260,58	260,58		0,00
4287	Personnel - produits à recevoir			1 974,94				1 974,94		1 974,94	

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 428			1 974,94				1 974,94		1 974,94	
	Sous Total compte 42			480 739,42	478 764,48			480 739,42	478 764,48	1 974,94	
431	Sécurité sociale			171 242,80	171 242,80			171 242,80	171 242,80		0,00
437	Autres organismes sociaux			42 446,10	42 446,10			42 446,10	42 446,10		0,00
	Sous Total compte 43			213 688,90	213 688,90			213 688,90	213 688,90		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le			2 060,79	2 060,79			2 060,79	2 060,79		0,00
	Sous Total compte 442			2 060,79	2 060,79			2 060,79	2 060,79		0,00
4478	Autres impôts et taxes			12 911,76	12 911,76			12 911,76	12 911,76		0,00
	Sous Total compte 447			12 911,76	12 911,76			12 911,76	12 911,76		0,00
	Sous Total compte 44			14 972,55	14 972,55			14 972,55	14 972,55		0,00
4511	Cpte rattaché avec le budget principal		79 641,53	867 456,84	839 521,72			867 456,84	919 163,25		51 706,41
	Sous Total compte 451		79 641,53	867 456,84	839 521,72			867 456,84	919 163,25		51 706,41
	Sous Total compte 45		79 641,53	867 456,84	839 521,72			867 456,84	919 163,25		51 706,41

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excéd de versement			0,10	0,10			0,10	0,10		0,00
4671	Autr cptes créditeurs- créditeurs divers		1 708,40	71 293,07	69 584,67			71 293,07	71 293,07		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	4 561,88		174 106,39	177 920,53			178 668,27	177 920,53	747,74	
46726	Débiteurs divers - contentieux	496,75			496,75			496,75	496,75		0,00
	Sous Total compte 4672	5 058,63		174 106,39	178 417,28			179 165,02	178 417,28	747,74	
	Sous Total compte 467	5 058,63	1 708,40	245 399,46	248 001,95			250 458,09	249 710,35	747,74	
	Sous Total compte 46	5 058,63	1 708,40	245 399,56	248 002,05			250 458,19	249 710,45	747,74	
4711	Verst des régisseurs			116 642,66	116 642,66			116 642,66	116 642,66		0,00
4713	Recettes perçues avant émission titres			556 240,31	556 240,31			556 240,31	556 240,31		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		0,10	0,10				0,10	0,10		0,00
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		83,50	83,50				83,50	83,50		0,00
	Sous Total compte 47141		83,60	83,60				83,60	83,60		0,00
	Sous Total compte 4714		83,60	83,60				83,60	83,60		0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4721	Sous Total compte 471		83,60	672 966,57	672 882,97			672 966,57	672 966,57		0,00
	Dép sans mandatement préalable	124,52			124,52			124,52	124,52		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			21 227,72	21 227,72			21 227,72	21 227,72		0,00
	Sous Total compte 472	124,52		21 227,72	21 352,24			21 352,24	21 352,24		0,00
	Sous Total compte 47	124,52	83,60	694 194,29	694 235,21			694 318,81	694 318,81		0,00
	Total classe 4	63 126,40	106 470,09	2 664 538,75	2 612 394,86			2 727 665,15	2 718 864,95	66 402,89	57 602,69
5113	Titres spéciaux de paiement	825,15						825,15		825,15	
	Sous Total compte 511	825,15						825,15		825,15	
	Sous Total compte 51	825,15						825,15		825,15	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 541	50,00						50,00		50,00	
	Sous Total compte 54	50,00						50,00		50,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			6 120,53	6 120,53			6 120,53	6 120,53		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 58			6 120,53	6 120,53			6 120,53	6 120,53		
	Total classe 5	875,15		6 120,53	6 120,53			6 995,68	6 120,53	875,15	0,00
60624	Fournitures administratives			394,10				394,10		394,10	
606268	Autres fournitures hôtelières			1 672,64				1 672,64		1 672,64	
	Sous Total compte 60626			1 672,64				1 672,64		1 672,64	
6066	Sous Total compte 6062 Fournitures médicales			2 066,74				2 066,74		2 066,74	
6068	Autres achats non stockés matières fournies			75,99				75,99		75,99	
	Sous Total compte 606			23,14				23,14		23,14	
	Sous Total compte 60 Maintenance - part non récup			2 165,87				2 165,87		2 165,87	
61561	Sous Total compte 6156			2 165,87				2 165,87		2 165,87	
	Sous Total compte 615			8 793,17				8 793,17		8 793,17	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Primes d'assurances - multirisques					5 995,45		5 995,45		5 995,45	
6165	Primes assurance - responsabilité civile					2 253,87		2 253,87		2 253,87	
6188	Sous Total compte 616			8 249,32		8 249,32		8 249,32		8 249,32	
	Autres frais divers			308,00		308,00		308,00		308,00	
	Sous Total compte 618			308,00		308,00		308,00		308,00	
6226	Sous Total compte 61			17 350,49		17 350,49		17 350,49		17 350,49	
	Honoraires			705,39		705,39		705,39		705,39	
	Divers			640,05		640,05		640,05		640,05	
623	Sous Total compte 622			1 345,44		1 345,44		1 345,44		1 345,44	
	Publicite publications			139,67		139,67		139,67		139,67	
	relations publi										
6251	Voyages et déplacements			49 538,28		49 538,28		49 538,28		49 538,28	
	Sous Total compte 625			49 538,28		49 538,28		49 538,28		49 538,28	
	Frais			1 572,18		1 572,18		1 572,18		1 572,18	
6261	Frais d'affranchissement										

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunications					2 770,83		2 770,83		2 770,83	
627	Sous Total compte 626			4 343,01		4 343,01		4 343,01		4 343,01	
	Services bancaires et assimilés			889,20		889,20		889,20		889,20	
6332	Sous Total compte 62			56 255,60		56 255,60		56 255,60		56 255,60	
	Alloc logement			505,31		505,31		505,31		505,31	
6338	Autres impôts taxes et versements assim			14 758,52		14 758,52		14 758,52		14 758,52	
	Sous Total compte 633			15 263,83		15 263,83		15 263,83		15 263,83	
64111	Sous Total compte 63			15 263,83		15 263,83		15 263,83		15 263,83	
	Rémunération principale			415 770,47		415 770,47		415 770,47		415 770,47	
64131	Sous Total compte 6411			415 770,47		415 770,47		415 770,47		415 770,47	
	Rémunération principale			150 132,01	747,74	150 132,01	747,74	150 132,01	747,74	149 384,27	
6419	Sous Total compte 6413			150 132,01	747,74	150 132,01	747,74	150 132,01	747,74	149 384,27	
	Rembst rémunérations du persel non médi				61 173,13		61 173,13		61 173,13		61 173,13

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 641					565 902,48	61 920,87	565 902,48	61 920,87	503 981,61	
64511	Cotisations à l'URSSAF			53 265,20		53 265,20		53 265,20		53 265,20	
64513	Cotisations aux caisses de retraite			10 765,60		10 765,60		10 765,60		10 765,60	
64514	Cotisations à l'ASEDIC			6 026,57		6 026,57		6 026,57		6 026,57	
64515	Cotisations à la CNRACL			39 675,26		39 675,26		39 675,26		39 675,26	
64518	Cotisations autres organismes sociaux			224,00		224,00		224,00		224,00	
	Sous Total compte 6451			109 956,63		109 956,63		109 956,63		109 956,63	
64523	Cotisations aux caisses de retraite			15 780,00		15 780,00		15 780,00		15 780,00	
	Sous Total compte 6452			15 780,00		15 780,00		15 780,00		15 780,00	
	Sous Total compte 645			125 736,63		125 736,63		125 736,63		125 736,63	
6475	Médecine du travail			60,00		60,00		60,00		60,00	
64784	Oeuvres sociales			4 876,00		4 876,00		4 876,00		4 876,00	
	Sous Total compte 6478			4 876,00		4 876,00		4 876,00		4 876,00	

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6488	Sous Total compte 647 Autres charges diverses de personnel			4 936,00 31 086,68		4 936,00 31 086,68		4 936,00 31 086,68		4 936,00 31 086,68	
	Sous Total compte 648			31 086,68		31 086,68		31 086,68		31 086,68	
6542	Sous Total compte 64 Créances éteintes			727 661,79 45,76	61 920,87	727 661,79 45,76	61 920,87	665 740,92 45,76		665 740,92 45,76	
6588	Sous Total compte 654 Autres			45,76		45,76		45,76		45,76	
	Sous Total compte 658			1,83		1,83		1,83		1,83	
	Sous Total compte 65			1,83		1,83		1,83		1,83	
678	Sous Total compte 65 Autres charges exceptionnelles			47,59 16,38		47,59 16,38		47,59 16,38		47,59 16,38	
68111	Sous Total compte 67 Immobilisations incorpo			16,38 6 120,53		16,38 6 120,53		16,38 6 120,53		16,38 6 120,53	
	Sous Total compte 6811			6 120,53		6 120,53		6 120,53		6 120,53	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 681					6 120,53		6 120,53		6 120,53	
	Sous Total compte 68					6 120,53		6 120,53		6 120,53	
	Total classe 6					824 882,08	61 920,87	824 882,08	61 920,87	824 134,34	61 173,13
73118	Autres modes de tarification					1 713,88	25 591,32	1 713,88	25 591,32		23 877,44
	Sous Total compte 7311					1 713,88	25 591,32	1 713,88	25 591,32		23 877,44
	Sous Total compte 731					1 713,88	25 591,32	1 713,88	25 591,32		23 877,44
7331111	Dotation globale						58 024,34		58 024,34		58 024,34
	Sous Total compte 733111						58 024,34		58 024,34		58 024,34
	Sous Total compte 73311						58 024,34		58 024,34		58 024,34
7331411	Tarif horaire					29 381,17	424 760,63	29 381,17	424 760,63		395 379,46
	Sous Total compte 733141					29 381,17	424 760,63	29 381,17	424 760,63		395 379,46
	Sous Total compte 73314					29 381,17	424 760,63	29 381,17	424 760,63		395 379,46
	Sous Total compte 7331					29 381,17	482 784,97	29 381,17	482 784,97		453 403,80

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
733218	Autres ESMS						3 266,29		3 266,29		3 266,29
	Sous Total compte 73321						3 266,29		3 266,29		3 266,29
7332411	Tarif horaire			1 712,40		1 712,40		1 712,40			28 419,71
	Sous Total compte 733241			1 712,40		1 712,40		1 712,40			28 419,71
	Sous Total compte 73324			1 712,40		1 712,40		1 712,40			28 419,71
	Sous Total compte 7332			1 712,40		1 712,40		1 712,40			31 686,00
	Sous Total compte 733			31 093,57		31 093,57		31 093,57			485 089,80
73412	SAAD (Serv Aide Accompagnement Domicile)			18 715,21		18 715,21		18 715,21			117 081,31
73418	Autres ESMS			24,50		24,50		24,50			0,00
	Sous Total compte 7341			18 739,71		18 739,71		18 739,71			117 081,31
	Sous Total compte 734			18 739,71		18 739,71		18 739,71			117 081,31
7388	Autres			2 172,30		2 172,30		2 172,30			10 323,32
	Sous Total compte 738			2 172,30		2 172,30		2 172,30			10 323,32

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2023

77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Sous Total compte 73 Autres produits divers de gestion couran				690 091,33 2 612,70	53 719,46		53 719,46	690 091,33 2 612,70		636 371,87 2 612,70
	Sous Total compte 758				2 612,70				2 612,70		2 612,70
7712	Sous Total compte 75 Subventions d'équilibre				2 612,70				2 612,70		2 612,70
					90 000,00				90 000,00		90 000,00
7715	Contrib exceptionnelle et temporaire				80 000,00				80 000,00		80 000,00
	Sous Total compte 771				170 000,00				170 000,00		170 000,00
	Sous Total compte 77				170 000,00				170 000,00		170 000,00
	Total classe 7	171 940,60	171 940,60		862 704,03	53 719,46		53 719,46	862 704,03		808 984,57
	Total général	171 940,60	171 940,60	2 710 382,52	2 658 238,63	878 601,54	930 745,43	3 760 924,66	3 760 924,66	959 628,19	959 628,19

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-202404100471-DE



COMPTES - LIBELLES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
1-2-39-481-49-59 (BG)	11 713,59			6 120,53	5 593,06	
TOTAL CONSOLIDE				6 120,53		

BG : Budget Général
BA : Budget Annexe
(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes : 1-2-39-481-49-59 (BG)] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110, 111,114, 1163, 119, 12, 1412, 1688, 2768]
(2) Solde des opérations budgétaires de l'année
(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)



CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
68 215,81	31 867,80	-36 348,01

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59
(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

COMPTE 10685 (6)	COMPTE 10686 (7)	COMPTE 10687 (8)	COMPTE 110 (9)	COMPTE 111 (10)	COMPTE 119 (11)	COMPTE 114 (12)	COMPTE 1163 (13)	COMPTE 1412 (14)	COMPTE 1688 (15)	COMPTE 2768 (16)	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (17)
					-30 388,77	-366,18					-5 593,06

(6) à (16) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie
(17) : Identité du résultat : (17) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (16)



DESIGNATION DES COMPTES			DEBIT		CREDIT		TOTAL	SOLDES	
N°	Intitulé		Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours		Débiteurs	Créditeurs
861	Natures des valeurs inactives								
	Portefeuille								
	NEANT								
	Sous Total compte 861								
862	Correspondant								
	NEANT								
	Sous Total compte 862								
863	Prise en charge titre et valeur								
	NEANT								
	Sous Total compte 863								
	TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



77600 - SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE

Exercice 2023

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

MOULINIER Philippe (1013405223-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAAD - CIAS MARCIAC PLAISANCE** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

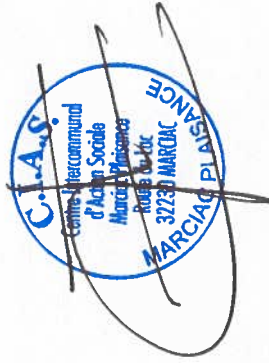
BRUNEL Isabelle (1017896719-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DDFiP DU GERS**, le **27/03/2024**

A **MIRANDE**, le **27/03/2024**

A *Narcisse* *A*, le
10 Avril 2024





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/04/7.1

Objet : CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Approbation du compte de gestion

Le Président expose :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par la Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu l'exposé relatif au compte administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que la Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il convient, dans ce contexte, de :

- statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuer sur la comptabilité des valeurs inactives ;

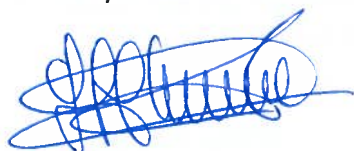
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'approuver le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par la Responsable du Service de Gestion Comptable de Mirande, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de leur part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

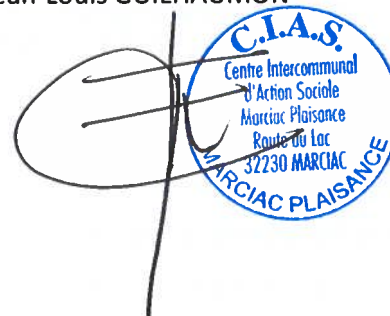
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



C.I.A.S.
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Marcillac Plaisance
Route du Lac
32230 MARCIAC
MARCIAC PLAISANCE

ANNEXES - ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :5
Nombre de suffrages exprimés :5
VOTES - Pour :4
Contre :0
Abstentions :0

Date de convocation : 09/04/2024

Présenté par le Président ,
A Marciac, le 10/04/2024
le Président ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
Le Président s'étant retiré lors du vote.
A Marciac, le 10/04/2024

Les membres du Conseil d'administration,

M. Jean-Louis GUILHAUMON

M. Alain PAYSE

Mme Patricia PASCAL

Mme Nicole PION

Mme Chantal DUBOR

Mme Géraldine COSSOU-PERY

Mme Eliane DUFFAU

Mme Jacqueline MATAYRON

Mme Maryse LACOUR

M. Thierry FERNANDO

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous préfecture, le
22/04/2024, et de la publication le 23/04/2024

A Marciac, le 22/04/2024



**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

ETABLISSEMENT : C.I.A.S MARCIAC PLAISANCE AIDE A DOMICILE

ADRESSE :
Route du Lac
32230 MARCIAC

DATE DE LA DERNIERE HABILITATION :

ORGANISME GESTIONNAIRE : SGC MIRANDE

TELEPHONE : 05 62 08 25 06 **FAX :** _____ **EMAIL :** cias@ccbv.g.fr

**NOM DU DIRECTEUR ou de la personne
habilitée à représenter l'établissement :** Jean-Louis GUILHAUMON

N° FINESS : 320783855

CATEGORIE :

COMPETENCE :

C.C.N.T. :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE :



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Exécution budgétaire

Totaux	Dépenses - Charges			Recettes - Produits		
	Budget exécutoire n (1)	Réel n (2)	Ecart (3) = (1) - (2)	Budget exécutoire n (4)	Réel n (5)	Ecart (6) = (4) - (5)

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Total	899 336,05	824 134,34	75 201,71	930 091,00	870 157,70	59 933,30
Reprise de résultat (002)	30 754,95	30 754,95				
Total section	930 091,00	854 889,29	75 201,71	930 091,00	870 157,70	59 933,30

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Total	7 262,41		7 262,41	18 976,00	6 120,53	12 855,47
Reprise de résultat (001)	11 713,59	11 713,59				
Total section	18 976,00	11 713,59	7 262,41	18 976,00	6 120,53	12 855,47

TOTAL GENERAL						
Total général	949 067,00	866 602,88	82 464,12	949 067,00	876 278,23	72 788,77

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 032-263210031-20240410-D202404100571-DE

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES AU FONCTIONNEMENT COURANT		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
ACHATS									
60624	Fournitures administratives	408,11				394,10	-394,10		
606268	Autres fournitures hôtelières	1 403,59	2 000,00		2 000,00	1 672,64	327,36	16,37	
6066	Fournitures médicales	86,16				75,99	-75,99		
6068	Autres achats non stockés de matières/fournitures					23,14	-23,14		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
6251	Voyages et déplacements	47 352,53	56 800,00		56 800,00	49 538,28	7 261,72	12,78	
6256	Missions	168,06	200,05		200,05		200,05	100,00	
6261	Frais d'affranchissements	993,01	1 500,00		1 500,00	1 572,18	-72,18	-4,81	
6262	Frais de télécommunication	3 580,35	4 500,00	-506,50	3 993,50	2 770,83	1 222,67	30,62	
TOTAL GROUPE I		53 991,81	65 000,05	-506,50	64 493,55	56 047,16	8 446,39	13,10	

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réel accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
6218	Autres personnels extérieurs	12 945,02	16 500,00		16 500,00		16 500,00	100,00	
6226	Honoraires		10 054,00		10 054,00	705,39	9 348,61	92,98	
6228	Divers	1 423,41				640,05	-640,05		
6332	Allocation logement	443,13	491,78		491,78	505,31	-13,53	-2,75	
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	88,75	6,00		6,00		6,00	100,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunérer.	12 301,09	14 286,85		14 286,85	14 758,52	-471,67	-3,30	
64111	Rémunération principale	321 405,54	407 184,78		407 184,78	415 770,47	-8 585,69	-2,11	
641184	Indemnité inflation	3 200,00							
64131	Rémunération principale	150 931,85	143 660,78		143 660,78	149 384,27	-5 723,49	-3,98	
641384	Indemnité inflation	1 400,00							
64168	Autres	16 134,64							
64174	Indemnité inflation	400,00							
64511	Cotisations à l'URSSAF	48 773,67	85 991,13		85 991,13	53 265,20	32 725,93	38,06	
64513	Cotisations aux caisses de retraite	10 913,90	10 292,61		10 292,61	10 765,60	-472,99	-4,60	
64514	Cotisations à l'ASSEDIC	6 041,59	5 754,52		5 754,52	6 026,57	-272,05	-4,73	
64515	Cotisations à la CNRACL	22 668,09	54 552,31		54 552,31	39 675,26	14 877,05	27,27	

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux					224,00	-224,00		
64523	Cotisations aux caisses de retraite	676,13	50,82		50,82	15 780,00	-15 729,18	-30 950,77	
64524	Cotisations à l'ASSEDIC	652,86	48,42		48,42		48,42	100,00	
6475	Médecine du travail	90,00	150,00		150,00	60,00	90,00	60,00	
64784	Oeuvres sociales	4 462,08	5 000,00		5 000,00	4 876,00	124,00	2,48	
64788	Autres	1 618,40	2 000,00		2 000,00		2 000,00	100,00	
6488	Autres charges diverses de personnel	18 897,45	48 205,00		48 205,00	31 086,68	17 118,32	35,51	
TOTAL GROUPE II		635 467,60	804 229,00		804 229,00	743 523,32	60 705,68	7,55	

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
61561	Informatique	8 463,57	9 000,00		9 000,00	8 793,17	206,83	2,30	
6161	Multirisques	1 738,49	8 065,00		8 065,00	5 995,45	2 069,55	25,66	
6165	Responsabilité civile					2 253,87	-2 253,87		
6188	Autres frais divers					308,00	-308,00		
623	Publicité, publications, relations publiques		3 000,00		3 000,00	139,67	2 860,33	95,34	
627	Services bancaires et assimilés	390,24	400,00	-400,00		889,20	-889,20		

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541	Créances admises en non valeur		2 900,00		2 900,00		2 900,00	100,00	
6542	Créances éteintes		100,00		100,00	45,76	54,24	54,24	
6588	Autres	2,08	20,00		20,00	1,83	18,17	90,85	

CHARGES FINANCIERES

6618	Autres charges d'intérêts			890,00	890,00		890,00	100,00	
------	---------------------------	--	--	--------	--------	--	--------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES

6718	Autres charges exceptionnelles /opérat. de gestion			16,50	16,50		16,50	100,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500,00		500,00		500,00	100,00	
678	Autres charges exceptionnelles					16,38	-16,38		

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

68111	Immobilisations incorporelles	5 644,13	6 122,00		6 122,00	6 120,53	1,47	0,02	
-------	-------------------------------	----------	----------	--	----------	----------	------	------	--

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100571-DE



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)									
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification	
						Montant	En %		
TOTAL GROUPE III	16 238,51	30 107,00	506,50	30 613,50	24 563,86	6 049,64	19,76		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	705 697,92	899 336,05		899 336,05	824 134,34	75 201,71	8,36		
002 Déficit de fonctionnement reporté		30 754,95		30 754,95	30 754,95				
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	705 697,92	930 091,00		930 091,00	854 889,29	75 201,71	8,09		

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
73118	Autres modes de tarification	15 948,06	40 153,00		40 153,00	23 877,44	16 275,56	40,53	
733111	SAAD (serv. d'aide et d'accompagnement à domicile)	20 064,96							
7331111	Dotation globale					58 024,34	-58 024,34		
733141	SAAD	317 813,19							
7331411	Tarif horaire		536 559,00		536 559,00	395 379,46	141 179,54	26,31	
7331412	Bonification horaire (dotation complémentaire)		36 635,00		36 635,00		36 635,00	100,00	
733218	Autres étab. et services sociaux et médico-sociaux	870,21				3 266,29	-3 266,29		
733241	SAAD	23 837,12							
7332411	Tarif horaire					28 419,71	-28 419,71		
73412	SAAD	187 594,90	34 790,00		34 790,00	117 081,31	-82 291,31	-236,54	
73418	Autres étab. et services sociaux et médico-sociaux	24,50							
7388	Autres	7 539,45	20 818,00		20 818,00	10 323,32	10 494,68	50,41	
TOTAL GROUPE I		573 692,39	668 955,00		668 955,00	636 371,87	32 583,13	4,87	

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
7488	Autres	110 000,00	52 666,00		52 666,00		52 666,00	100,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 641,85				2 612,70	-2 612,70		
6419	Remboursements /rémunérat. personnel non médical	51 321,43	38 470,00		38 470,00	61 173,13	-22 703,13	-59,02	
6459	Remboursements sur charges séc.soc. et prévoyance	2 500,00							
TOTAL GROUPE II		166 463,28	91 136,00		91 136,00	63 785,83	27 350,17	30,01	

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
7712	Subventions d'équilibre		90 000,00		90 000,00	90 000,00			
7715	Contribution exceptionnelle et temporaire		80 000,00		80 000,00	80 000,00			
7718	Autres	5 265,49							

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)									
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
TOTAL GROUPE III		5 265,49	170 000,00		170 000,00	170 000,00			
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		745 421,16	930 091,00		930 091,00	870 157,70	59 933,30	6,44	
002	Excédent de fonctionnement reporté								
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		745 421,16	930 091,00		930 091,00	870 157,70	59 933,30	6,44	

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Section d'investissement : dépenses		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE									
205	Concessions et droits similaires, brevets licences	2 382,00							
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		7 262,41		7 262,41		7 262,41	100,00	
001	Déficit d'investissement reporté		11 713,59		11 713,59	11 713,59			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 382,00	18 976,00		18 976,00	11 713,59	7 262,41	38,27	

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)									
Section d'investissement : recettes		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
AUGMENTATION DES FONDS PROPRES									
10222	FCTVA		1 200,00		1 200,00		1 200,00	100,00	
1312	Collectivités et établissements publics	1 000,00	11 654,00		11 654,00		11 654,00	100,00	
AUTRES									
2805	Concess.& droits similaires,bvts,lic,marq.& proc,d	5 433,84	5 911,00		5 911,00	5 910,24	0,76	0,01	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	210,29	211,00		211,00	210,29	0,71	0,34	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 644,13	18 976,00		18 976,00	6 120,53	12 855,47	67,75	

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Section d'investissement : dépenses		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Dépenses réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE									
205	Concessions et droits similaires, brevets licences	2 382,00							
20	TOTAL	2 382,00							
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		7 262,41		7 262,41		7 262,41	100,00	
21	TOTAL		7 262,41		7 262,41		7 262,41	100,00	
001	Déficit d'investissement reporté		11 713,59		11 713,59	11 713,59			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 382,00	18 976,00		18 976,00	11 713,59	7 262,41	38,27	

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Section d'investissement : recettes		Réal accepté n-1	Budget exécutoire n	Virements de crédits + DM + BS	Total	Recettes réalisées n	Ecart		Retenu par l'autorité de tarification
							Montant	En %	
AUGMENTATION DES FONDS PROPRES									
10222	FCTVA		1 200,00		1 200,00		1 200,00	100,00	
10	TOTAL		1 200,00		1 200,00		1 200,00	100,00	
1312	Collectivités et établissements publics	1 000,00	11 654,00		11 654,00		11 654,00	100,00	
13	TOTAL	1 000,00	11 654,00		11 654,00		11 654,00	100,00	
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (DOTATIONS)									
2805	Concess.& droits similaires,bvts,lic,marq.& proc,d	5 433,84	5 911,00		5 911,00	5 910,24	0,76	0,01	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	210,29	211,00		211,00	210,29	0,71	0,34	
28	TOTAL	5 644,13	6 122,00		6 122,00	6 120,53	1,47	0,02	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT									
		6 644,13	18 976,00		18 976,00	6 120,53	12 855,47	67,75	

ANNEXES - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements cumulés au 31 décembre n-1 (1)	Dotations de l'exercice (2)	Diminutions résultant des sorties de l'exercice (3)	Amortissements cumulés au 31 décembre n (4) = (1) + (2) - (3)
--	--------------------------------------	--	--

Amortissements des immobilisations incorporelles

2801	Frais d'établissement			
2803	Frais d'études, recherche & dével. et d'insertion			
2805	Concess.& droits similaires,bvts,lic,marq.& proc,d	14 206,40	5 910,24	20 116,64
2806	Droits au bail			
2808	Autres immobilisations incorporelles			

Amortissements des immobilisations corporelles

2811	Terrains de gisement			
2812	Agenc.& aménag. de terrains, plantations à demeure			
2813	Constructions sur sol propre			
2814	Constructions sur sol d'autrui			
2815	Installations, matériel et outillage techniques			
	dont installations complexes spécialisées (28151)			
	dont installations à caractère spécifique (28153)			
	dont matériel et outillage (28154)			
2818	Autres immobilisations corporelles	630,87	210,29	841,16

TOTAL GENERAL

	14 837,27	6 120,53	20 956,74
--	-----------	----------	-----------

ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

Organisme prêteur	Date d'encaissement	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année 2023	Montant des intérêts de l'année 2023
					Capital	Intérêts		
NEANT								
TOTAL :								

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL

Catégorie	A (réel) Temps plein	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (6)	Ecart (7) = (5) - (6)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)		
Direction/Encadrement							
Administration/Gestion							
Services généraux et restauration							
Socio-éducatif							
Paramédical							
Médical							
Aide à domicile							
TOTAL :							

ANNEXES - VALORISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Catégorie	Budget exécutoire (1)	CA (2)	Ecart (3) = (2) - (1)
Direction/Encadrement			
Administration/Gestion			
Services généraux et restauration			
Socio-éducatif			
Paramédical			
Médical			
Aide à domicile			

ANNEXES - AFFECTATION DU RESULTAT

N° compte		Compte	Montant affecté	Retenu par l'autorité de tarification
Résultats à affecter	001	Déficit d'investissement reporté	5 593,06	
	002	Excédent de fonctionnement reporté	9 675,35	
Affectations en réserve	1068	Autres réserves	5 593,06	
	10682	Excédents affectés à l'investissement		
	10685	Réserve de trésorerie		
	10686	Réserve de compensation		
	10687	Réserve de compensation des charges d'amortissement		
Reports à nouveau	110	Report à nouveau (solde créditeur)		
	111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles		
	119	Report à nouveau (solde débiteur)		



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/05/7.1

Objet : CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Approbation du compte administratif

Le Président ne participant ni aux débats, ni au vote des comptes administratifs, M. Payssé, Vice-président en charge des affaires sociales et Vice-président du CIAS Marciac-Plaisance, préside et expose :

Est présenté à l'assemblée le compte administratif 2023 du budget SAAD qui est arrêté de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT (en €)		INVESTISSEMENT (en €)	
Dépenses		Dépenses	
Prévues	930 091,00	Prévues	18 976,00
Réalisées	824 134,34	Réalisées	0,00
		Reste à réaliser	
Recettes		Recettes	
Prévues	930 091,00	Prévues	18 976,00
Réalisées	870 157,70	Réalisées	6 120,53
		Reste à réaliser	
Résultats de l'exercice 2023			
	46 023,36		6 120,53

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décident par 4 voix d'approuver le compte administratif 2023 du Budget du SAAD du CIAS Marciac – Plaisance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON

Code 20240410/05/7.1





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/06/7.1

Objet : CIAS Marciac – Plaisance – Budget SAAD (aide à domicile) : Affectation du résultat de l'exercice 2023

La nomenclature M22 mentionne que « l'excédent d'exploitation peut être affecté à un compte de réserve de compensation. Ce compte est crédité, lors de l'affectation des résultats, du montant de l'excédent à mettre en réserve ». C'est ce qui est demandé sur le document transmis. Si un résultat déficitaire est constaté ultérieurement, le compte « réserve de compensation » qui aura été crédité de l'excédent d'exploitation, est débité en priorité pour compenser ce déficit. Ces opérations sont des opérations d'ordre non budgétaire réalisées par le comptable.

Considérant que le SAAD est un service relevant de l'article L.312-1 du code l'action sociale et des familles (alinéa 6 : service qui apporte au domicile des personnes âgées une assistance dans les actes quotidiens de la vie) et au vu du document communiqué, l'affectation du résultat se matérialise ainsi :

Opération d'ordre non budgétaire : débit compte 12 « Résultat de l'exercice » / crédit compte 10686.68 « Réserve de compensation – Autres services relevant de l'article L.312-1 du CASF ».

Au 31 décembre 2022, le compte de réserve de compensation s'élevait à **0,00 €**.

Considérant que, dans ces conditions, le compte administratif du budget 2023 fait apparaître :

FONCTIONNEMENT	
Un excédent de fonctionnement 2023 de	46 023,36
Un déficit reporté de	- 30 754,95
soit un excédent de fonctionnement cumulé de	15 268,41
INVESTISSEMENT	
Un excédent d'investissement 2023 de	6 120,53
Un déficit d'investissement cumulé de	- 11 713,59
Soit un besoin de financement de	- 5 593,06

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, Le Président propose donc à l'assemblée d'affecter 5 593,06 € du résultat cumulé excédentaire en fonctionnement à la section d'investissement ; sachant qu'en fonctionnement, le SAAD, via le CIAS Marciac-

Plaisance, bénéficie d'une subvention versée par la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, d'un montant de 110 000 €, en 2024.

Affectation du résultat :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2023 : Excédent	15 268,41
Affectation complémentaire en réserve (1068)	5 593,06
Résultat reporté en fonctionnement (002) : Excédent	9 675,35
Résultat reporté en investissement (001) : Déficit	- 5 593,06

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de valider l'affectation des résultats de l'exercice 2023 tels que présentés par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

ETABLISSEMENT :	C.I.A.S MARCIAC PLAISANCE AIDE A DOMICILE		
ADRESSE :	Route du Lac		
	32230	MARCIAC	
ORGANISME GESTIONNAIRE :	SGC MIRANDE		
TELEPHONE :	05 62 08 25 06	FAX :	_____
	EMAIL : cias@ccbvg.fr		
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement :	Jean-Louis GUILHAUMON		
N° FINESS :	320783855		
CATEGORIE :			
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :			
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :			

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (classe 6 - groupes II et III de produits) :

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES AU FONCTIONNEMENT COURANT		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
ACHATS								
60624	Fournitures administratives	408,11			400,00	400,00	400,00	400,00
606268	Autres fournitures hôtelières	1 403,59	2 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6066	Fournitures médicales	86,16			200,00	200,00	200,00	200,00
6068	Autres achats non stockés de matières/fournitures				50,00	50,00	50,00	50,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
6251	Voyages et déplacements	47 352,53	56 800,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
6256	Missions	168,06	200,05					
6261	Frais d'affranchissements	993,01	1 500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 580,35	3 993,50		8 442,52	8 442,52	8 442,52	8 442,52
TOTAL GROUPE I		53 991,81	64 493,55		70 592,52	70 592,52	70 592,52	70 592,52

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Report	Propositions nouvelles	Total		
6218	12 945,02	16 500,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6226		10 054,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6228	1 423,41			10 900,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
6332	443,13	491,78		545,00	545,00	545,00	545,00
6336	88,75	6,00		65,00	65,00	65,00	65,00
6338	12 301,09	14 286,85		15 700,00	15 700,00	15 700,00	15 700,00
64111	321 405,54	407 184,78		415 000,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
641184	3 200,00			187 850,00	187 850,00	187 850,00	187 850,00
64131	150 931,85	143 660,78					
641384	1 400,00						
64168	16 134,64						
64174	400,00						
64511	48 773,67	85 991,13		76 100,00	76 100,00	76 100,00	76 100,00
64513	10 913,90	10 292,61		11 770,00	11 770,00	11 770,00	11 770,00
64514	6 041,59	5 754,52		7 595,00	7 595,00	7 595,00	7 595,00
64515	22 668,09	54 552,31		56 405,00	56 405,00	56 405,00	56 405,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
64523	Cotisations aux caisses de retraite	676,13	50,82		455,00	455,00	455,00	455,00
64524	Cotisations à l'ASSEDIC	652,86	48,42		440,00	440,00	440,00	440,00
6475	Médecine du travail	90,00	150,00					
64784	Oeuvres sociales	4 462,08	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64788	Autres	1 618,40	2 000,00					
6488	Autres charges diverses de personnel	18 897,45	48 205,00					
TOTAL GROUPE II		635 467,60	804 229,00		809 925,00	809 925,00	809 925,00	809 925,00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
61561	Informatique	8 463,57	9 000,00		14 769,89	14 769,89	14 769,89	14 769,89
6161	Multirisques	1 738,49	8 065,00		8 065,00	8 065,00	8 065,00	8 065,00
6165	Responsabilité civile				3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61681	Assurance maladie maternité et accident du travail				35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers				500,00	500,00	500,00	500,00
623	Publicité, publications, relations publiques		3 000,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimilés	390,24			200,00	200,00	200,00	200,00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
6541	Créances admises en non valeur		2 900,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes		100,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6578	Autres subventions				5 593,06	5 593,06	5 593,06	5 593,06
6588	Autres	2,08	20,00		20,00	20,00	20,00	20,00
CHARGES FINANCIERES								
6618	Autres charges d'intérêts		890,00					
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
6718	Autres charges exceptionnelles /opérat. de gestion		16,50					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500,00		500,00	500,00	500,00	500,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
68111	Immobilisations incorporelles	5 644,13	6 122,00		6 120,53	6 120,53	6 120,53	6 120,53

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reports	Propositions nouvelles	Total		
002 GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE							
TOTAL GROUPE III	16 238,51	30 613,50		81 268,48	81 268,48	81 268,48	81 268,48
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	705 697,92	899 336,05		961 786,00	961 786,00	961 786,00	961 786,00
002	RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n				
	Déficit de fonctionnement reporté	30 754,95					
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	776 176,11		961 786,00	961 786,00	961 786,00	961 786,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
73118	Autres modes de tarification	15 948,06	40 153,00		42 606,00	42 606,00	42 606,00	42 606,00
733111	SAAD & SAD	20 064,96						
7331111	Dotation globale				68 850,00	68 850,00	68 850,00	68 850,00
733141	SAAD & SAD	317 813,19						
7331411	Tarif horaire		536 559,00		550 800,00	550 800,00	550 800,00	550 800,00
7331412	Bonification horaire (dotation complémentaire)		36 635,00					
733218	Autres étab. et services sociaux et médico-sociaux	870,21			5 593,06	5 593,06	5 593,06	5 593,06
733241	SAAD & SAD	23 837,12						
73412	SAAD & SAD	187 594,90	34 790,00		36 963,00	36 963,00	36 963,00	36 963,00
73418	Autres étab. et services sociaux et médico-sociaux	24,50						
7388	Autres	7 539,45	20 818,00		28 101,60	28 101,60	28 101,60	28 101,60
TOTAL GROUPE I		573 692,39	668 955,00		732 913,66	732 913,66	732 913,66	732 913,66
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
7488	Autres	110 000,00	52 666,00		52 666,00	52 666,00	52 666,00	52 666,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 641,85						
6419	Remboursements /rémunérat. personnel non médical	51 321,43	38 470,00		56 530,99	56 530,99	56 530,99	56 530,99
6459	Remboursements sur charges séc.soc. et prévoyance	2 500,00						
TOTAL GROUPE II		166 463,28	91 136,00		109 196,99	109 196,99	109 196,99	109 196,99
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
7712	Subventions d'équilibre		90 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7715	Contribution exceptionnelle et temporaire		80 000,00					
7718	Autres	5 265,49						
TOTAL GROUPE III		5 265,49	170 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 032-263210031-20240410-D202404100771-DE



CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Report	Propositions nouvelles	Total		
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	745 421,16	930 091,00		952 110,65	952 110,65	952 110,65	952 110,65
002	RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n		
	Excédent de fonctionnement reporté			9 675,35	9 675,35	9 675,35	9 675,35
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	745 421,16	930 091,00		961 786,00	961 786,00	961 786,00	961 786,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Section d'investissement : dépenses		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
ACQUISITION D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE								
205	Concessions et droits similaires, brevets licences	2 382,00						
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		7 262,41		15 389,94	15 389,94	15 389,94	15 389,94
001	Déficit d'investissement reporté		11 713,59		5 593,06	5 593,06	5 593,06	5 593,06
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 382,00	18 976,00		20 983,00	20 983,00	20 983,00	20 983,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

Section d'investissement : recettes		Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Reports	Propositions nouvelles	Total		
AUGMENTATION DES FONDS PROPRES								
10222			1 200,00					
10682	Réserves affectées à l'investissement				5 593,06	5 593,06	5 593,06	5 593,06
106870	Activité principale				9 269,41	9 269,41	9 269,41	9 269,41
1312	Collectivités et établissements publics	1 000,00	11 654,00					
AUTRES								
2805	Concess. & droits similaires, bvt, lic, marq. & proc, d	5 433,84	5 911,00		5 910,24	5 910,24	5 910,24	5 910,24
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	210,29	211,00		210,29	210,29	210,29	210,29
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 644,13	18 976,00		20 983,00	20 983,00	20 983,00	20 983,00

ANNEXES - ETAT DE LA DETTE

Organisme prêteur	Date d'encaissement	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Rembour- sement du capital de l'année 2024	Montant des intérêts de l'année 2024
					Capital	Intérêts		
NEANT								
TOTAL :								

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL

Catégorie	A (réel) Temps plein n-1	B (réel) Temps partiel n-1		C (réel) Total n-1		Variation en équivalents temps plein n		Nombre d'équivalents temps plein total retenu n (8) = (5) + (6) - (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1) + (3)	Proposée		
						En plus (6)	En moins (7)	
Direction/Encadrement	1			1	1,00			1,00
Administration/Gestion	1	2	2,11	3	3,11			3,11
Services généraux et restauration								
Socio-éducatif								
Paramédical								
Médical								
Aide à domicile		21	13,39	21	13,39	0,57		13,96
TOTAL :	2	23	15,50	25	17,50	0,57		18,07

ANNEXES - ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES - Pour : 5
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2024

Présenté par le Président ,
A Marciac, le 10/04/2024
le Président ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Marciac, le 10/04/2024

Les membres du Conseil d'administration,

M. Jean-Louis GUILLAUMON	M. Alain PAYSE	Mme Patricia PASCAL
Mme Nicole PION	Mme Chantal DUBOR	Mme Géraldine COSSOU-PERY
Mme Eliane DUFAU	Mme Jacqueline MATAYRON	Mme Christiane MAGNAT
Mme Maryse LACOUR	M. Thierry FERNANDO	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous préfecture, le
22/04/2024, et de la publication le 23/04/2024

A Marciac, le 22/04/2024





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/07/7.1

Objet : Vote des budgets 2024 du CIAS Marciac-Plaisance et du SAAD du CIAS Marciac-Plaisance

Le Président expose :

S'agissant du budget du CIAS MARCIAC PLAISANCE :

Section de fonctionnement (par chapitre – en €)

Fonctionnement – Dépenses			Fonctionnement - Recettes		
011	Charges à caractère général	17 500,00	70	Produits des services	3 999,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 953,00	74	Dotations, subventions et participations	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	126 099,99		Total recettes réelles	113 999,21
	Total dépenses réelles	164 552,99		Excédent de fonctionnement reporté	57 163,79
	Opérations d'ordre	6 610,01			
	Total général	171 163,00		Total général	171 163,00

Section d'Investissement (par chapitre – en €) :

Investissement - Dépenses			Investissement - Recettes		
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	001	Excédent d'investissement reporté	16 248,99
204	Subventions d'équipement versées	10 720,46	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,01
21	Immobilisations corporelles	10 138,54	021	Virement de la section de fonctionnement	5 610,00
	Total des dépenses réelles	22 859,00			
	Total général	22 859,00		Total général	22 859,00

S'agissant du budget du SAAD MARCIAC PLAISANCE :

Section de fonctionnement (par chapitre – en €) :

Fonctionnement – Dépenses			Fonctionnement - Recettes		
011	Charges à caractère général	105 592,52	017	Produits de la tarification	727 320,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	809 925,00	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	114 790,05
016	Dépenses afférentes à la structure	40 675,42	019	Produits financiers	110 000,00
	Total dépenses réelles	956 192,94		Total des recettes réelles	952 110,65
10	Dotations, Fonds divers et réserves	5 593,06	002	Excédent de fonctionnement reporté	9 675,35
	Total général	961 786,00		Total général	961 786,00

Section d'Investissement (par chapitre – en €) :

Investissement - Dépenses			Investissement - Recettes		
21	Immobilisations corporelles	15 389,94	10	Dotations, fonds divers et réserves	14 862,47
	Total des dépenses réelles	15 389,94	13	Subventions d'investissement	0
001	Déficit d'investissement reporté	5 593,06		Total des recettes réelles	14 862,47
			28	Amortissement des immobilisations	6 120,53
	Total général	20 983,00		Total général	20 983,00

Le Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité approuver le budget primitif du SAAD 2024 et le budget primitif du CIAS Marciac – Plaisance 2024 tels qu'ils sont présentés par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
 Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
 Maryse LACOUR



Le Président,
 Jean-Louis GUIHAUMON





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/09/7.1

Objet : Régie de recettes du SAAD : évolution des moyens de paiements et des produits encaissés

Le Président expose :

Par délibération n° 20181221/09/7.10 en date du 21 décembre 2018, les membres du Conseil d'Administration du CIAS Marciac-Plaisance ont décidé de la création d'une régie de recettes autonome.

Aujourd'hui, à la demande du Conseiller aux Décideurs locaux, il est proposé de faire évoluer cette régie en matière de moyens de paiements et de produits encaissés.

Ainsi, il est proposé :

- Au titre du recouvrement des produits, d'offrir aux personnes accompagnées de payer leurs factures, en ligne par le biais de PAYFIP ;
- Au titre des produits encaissés, d'autoriser l'encaissement de dons.

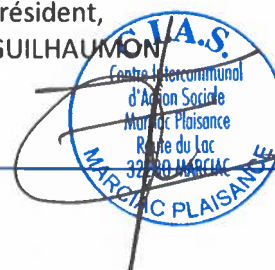
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- de valider les évolutions des moyens de paiements et des produits encaissés, de la Régie de recettes du SAAD du CIAS Marciac-Plaisance, telles que présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer tout document et à donner toute instruction se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/10/5.3

Objet : Désignation de Madame Patricia PASCAL pour représenter le CIAS Marciac-Plaisance au sein du CNAS, en remplacement de Madame Claudie Bertrand

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 16/12/2008, par laquelle le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance approuve l'adhésion du CIAS au Comité national d'Action sociale (CNAS) à compter du 1^{er} janvier 2009,

Considérant que les statuts du CNAS prévoient la représentation du CIAS Marciac-Plaisance comme membre adhérent, par la désignation d'un délégué « élu », nommé au sein de son Conseil, et un délégué « agent », désigné parmi son personnel,

Considérant que la durée du mandat des délégués est alignée sur celle du mandat municipal, soit 6 ans, pour l'ensemble des adhérents du CNAS, quelle que soit leur catégorie juridique,

Considérant que, dans ce cadre, depuis sa démission, Madame Claudie Bertrand n'a pas été remplacée par un administrateur du CIAS pour représenter la structure au sein du CNAS,

Il est proposé de procéder à son remplacement en nommant Madame Patricia PASCAL, Administratrice du CIAS Marciac-Plaisance ; sachant que Madame Pascal, en sa qualité d'élue communautaire représente également la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers au sein du CNSA.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de désigner Madame Patricia PASCAL, Administratrice du CIAS Marciac-Plaisance, en tant que déléguée « Elue » pour représenter la structure au sein du CNAS et de ses instances, en remplacement de Madame Claudie BERTRAND ;**
- **d'autoriser le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

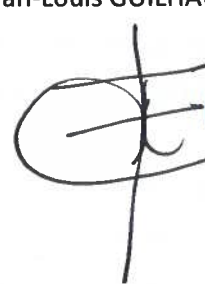
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



CIAS
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Marciac Plaisance
Route du Lac
32230 MARCIAC
MARCIAC PLAISANCE



C.I.A.S. Marciac Plaisance
Centre Intercommunal d'Action Sociale

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/11/4.5

Objet : Instauration de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

Vu l'avis du comité social territorial en date du 14 mars 2024,

Considérant que le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 prévoit la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour certains agents publics.

Considérant que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat peut être versée aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, nommés ou recrutés avant le 1er janvier 2023, employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023, dont la rémunération brute ne dépasse pas 39 000€ sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, déduction faite de la GIPA et de la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées.

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de déterminer le montant de la prime dans la limite des plafonds fixés par le décret.

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	266,67 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	233,33 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	200,00 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	166,67 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	133,33 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	116,67 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	100,00 €

Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cas particuliers :

1. Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période de référence, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.
2. Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période de référence, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement ou le groupement qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée selon les modalités prévues au 1 pour correspondre à une année pleine.
3. Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent simultanément l'agent au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par chaque collectivité, établissement ou groupement corrigée selon les modalités prévues au 1 pour correspondre à une année pleine.

Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent à l'exception de la prime de pouvoir d'achat prévue par le décret du 31 juillet 2023 pour les agents de l'Etat et de l'hospitalière.

La prime pouvoir d'achat exceptionnelle fait l'objet d'un versement unique au mois de mai 2024.

Elle n'est pas reconductible.

L'attribution de la prime exceptionnelle à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

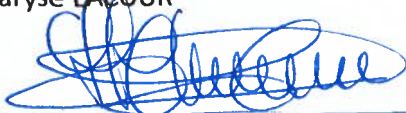
Le montant total de la somme à réserver pour le versement de cette prime aux 23 agents du CIAS Marciac-Plaisance qui peuvent y prétendre est estimé à 4 215,81 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

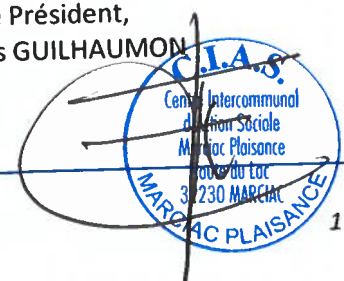
- d'instaurer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat selon les modalités d'attribution définies ci-dessus,
- de valider le montant des crédits correspondants à l'instauration de cette prime, tel qu'inscrit au budget 2024,
- d'autoriser le Président à signer tout document et à donner toute instruction se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/12/4.5

Objet : Personnel du CIAS Marciac-Plaisance : mise à jour du RIFSEEP à compter du 11 avril 2024

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique d'Etat,

Vu le décret n°2015-661 du 10 juin 2015 modifiant le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la fonction publique d'Etat,

Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP,

Vu les arrêtés fixant les montants de référence pour les corps et services de l'Etat,

Vu l'avis favorable du Comité Technique commun de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers et du CIAS Marciac Plaisance du 3 décembre 2018 pour l'instauration du RIFSEEP,

Vu le tableau des effectifs fixé par délibération n° 20230928/5/4.1 du 28 septembre 2023,

Vu la délibération du 6 décembre 2021 relative à la poursuite du processus d'harmonisation du RIFSEEP au 1er janvier 2023,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 14 mars 2024 validant les modifications proposées,

Considérant que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale et se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel,

Considérant que le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP,

Il est proposé à l'assemblée l'instauration et la mise en œuvre du RIFSEEP de la manière suivante :

1 - Bénéficiaires

La prime est versée :

- **aux fonctionnaires stagiaires et titulaires,**
- **aux agents contractuels de droit public,**

2 – cadre d'emplois concernés

Cadre d'emplois	Groupe	Niveau de responsabilité, d'expertise ou de sujétions	Montant annuel maximum
Attachés	A1	Responsabilité de direction générale	36 210
	A2	Responsabilité de direction générale adjointe, direction de pôle de services	32 130
	A3	Responsabilité de service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	25 500
	A4	Expertise et/ou expérience	20 400
Rédacteurs Adjoint administratifs	B1	Responsabilité d'un service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	17 480
	B2	Expertise, responsabilité de projet	16 015
	B3	Technicité, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	14 650
Adjoint administratifs Agents sociaux Adjoint techniques	C1	Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions, sujétions particulières	11 340
	C2	Missions d'exécution, de suivi administratif de dossiers, fréquence des relations directes avec les administrés	10 800

3 - Prise en compte de l'expérience professionnelle

L'IFSE est modulée en fonction de l'expérience professionnelle.

La modulation trouve son fondement dans :

- l'expérience dans d'autres domaines
- la connaissance de l'environnement de travail
- la capacité à exploiter les acquis de l'expérience
- la diversification des compétences et des connaissances
- le savoir-faire technique

- les responsabilités et l'autonomie
- les capacités relationnelles
- les sujétions particulières

Le montant fait l'objet d'un réexamen au regard de l'expérience professionnelle :

- en cas de changement de fonctions ou d'emploi;
- en cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours ;

4 - Périodicité du versement

L'IFSE est versée mensuellement.

5 - Modalités de versement

Le montant de l'IFSE est proratisé en fonction du temps de travail effectué le mois précédent, soit sur la base des heures m-1.

6 - Les absences

- En cas de congé de maladie ordinaire (y compris accident de service) et les périodes de temps partiels thérapeutique : l'IFSE est maintenue.
- Pendant les congés pour maternité, paternité ou adoption, l'IFSE est maintenue.
- En cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie l'IFSE est suspendue. Toutefois, lorsque le bénéficiaire est placé rétroactivement en congé de longue maladie, longue durée et grave maladie, l'IFSE versée durant les périodes de congé de maladie ordinaire, requalifiée en longue maladie, longue durée ou grave maladie, est maintenue.
- En cas de disponibilité d'office, l'IFSE est suspendue.

L'IFSE fixée ci-dessus est conformément au décret n°2010-997 du 26 août 2010, réduite de moitié, lorsqu'un bénéficiaire est placé en congé de maladie ordinaire à demi-traitement.

Durant les congés annuels, l'IFSE est maintenue intégralement.

7- Exclusivité

L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions.

L'IFSE est en revanche cumulable avec :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- les dispositifs d'intéressement collectif,
- les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (exemples : indemnité compensatrice, indemnité différentielle, GIPA, ...),
- les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...).

8 – Les modalités d'attribution de l'IFSE

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et fait l'objet d'un arrêté individuel.

S'agissant du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) :

1. Les bénéficiaires :

Le CIA peut être attribué aux fonctionnaires stagiaires et titulaires et aux agents contractuels de droit public occupant un emploi permanent

2. Cadres d'emplois concernés

Cadre d'emplois	Groupe	Niveau de responsabilité, d'expertise ou de sujétions	Montant annuel maximum
Attachés	A1	Responsabilité de direction générale	6 390
	A2	Responsabilité de direction générale adjointe, direction de pôle de services	5 670
	A3	Responsabilité de service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	4 500
	A4	Expertise et/ou expérience	3 600
Rédacteurs Adjointes administratifs	B1	Responsabilité d'un service et/ou fonctions de coordination ou de pilotage	2 380
	B2	Expertise, responsabilité de projet	2 185
	B3	Technicité, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	1 995
Adjointes administratifs Agents sociaux Adjointes techniques	C1	Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions, sujétions particulières	1 260
	C2	Missions d'exécution, de suivi administratif de dossiers, fréquence des relations directes avec les administrés	1 200

3. Prise en compte de l'engagement personnel

Le CIA est versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir appréciés lors de l'entretien professionnel annuel.

Toutefois, le complément indemnitaire annuel, comme son nom l'indique, est un supplément à la rémunération et au régime indemnitaire. Par conséquent, son attribution n'est effective qu'à titre exceptionnel et n'est versé que si les deux conditions suivantes sont réunies :

- les crédits budgétaires nécessaires doivent être suffisants et le versement ne doit pas remettre en cause l'équilibre du budget voté en début d'année.
- l'accomplissement par l'agent d'une mission supplémentaire spécifique à celles qui lui sont attribuées habituellement.

4. Périodicité du versement

Le CIA est versé annuellement en début d'exercice budgétaire (n+1 par rapport à l'entretien professionnel). Il n'est pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

5. Modalités de versement

Le montant du CIA est proratisé en fonction du temps de travail dans les mêmes conditions que la rémunération, il est versé annuellement après l'entretien d'évaluation de l'année n-1.

6. Exclusivité

Le CIA est exclusif de toutes autres indemnités liées aux fonctions.

Le CIA est en revanche cumulable avec :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- les dispositifs d'intéressement collectif,
- les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (exemples : indemnité compensatrice, indemnité différentielle, GIPA, ...),
- les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...).

7. Les modalités d'attribution du CIA

L'attribution individuelle est décidée par l'autorité territoriale et fait l'objet d'un arrêté individuel.

Les montants des plafonds du CIA sont fixés par groupe de fonctions. Celui-ci est versé à l'agent selon un coefficient fixé entre 0 et 100% du montant du plafond du groupe de fonctions dont il dépend.

Le coefficient est déterminé à partir des résultats de l'évaluation professionnelle et que cette part, liée à la manière de servir, soit versée une seule fois par an.

Le coefficient attribué est réévalué après chaque résultat des entretiens d'évaluation.

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Ces montants évoluent au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'Etat.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'apporter les modifications à compter du 11 avril 2024 sur le régime indemnitaire en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) versé selon les modalités définies par le rapporteur ;**
- **d'autoriser le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent dans le respect des principes définis ci-dessus et en fonction des 3 critères règlementaires définis dans les textes :**
 - o **fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception,**
 - o **technicité, expertise, expérience ou qualifications nécessaires à l'exercice du poste,**
 - o **sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel ;**
- **prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement du RIFSEEP.**

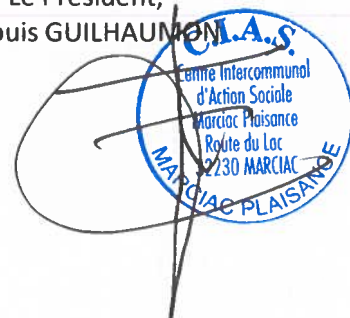
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUME





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/13/4.1

Objet : Convention MNT : avenant numéro 2 à la convention de participation « Prévoyance »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil d'administration du centre de gestion du Gers du 7 octobre 2019 décidant de conclure une convention de participation en matière de prévoyance collective avec la MNT,

Vu la délibération du conseil d'administration 20200122/08/1.1 du CIAS du 20 janvier 2020, autorisant l'adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion du Gers,

Vu la délibération du conseil d'administration 20230327/12/4.1 du CIAS du 27 mars 2023, approuvant l'avenant n°1 à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion du Gers,

Considérant que les taux de cotisations actuels ne garantissent plus l'équilibre du contrat MNT, compte tenu de l'aggravation du taux de sinistralité,

Considérant la proposition d'avenant n°2 formulée par la MNT, à compter du 1^{er} avril 2024, et portant sur l'augmentation des taux de cotisation pour la partie indemnité journalière de la manière suivante :

- de 1.13 % à 1.36 % pour les membres participants n'ayant pas opté pour le régime indemnitaire
- de 1.17 % à 1.40 % pour les membres participants ayant opté pour le régime indemnitaire

Considérant qu'il est nécessaire à cet effet de signer un avenant n° 2 -joint en annexe-, à la convention de participation sur le risque prévoyance collective avec la MNT,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°2 au contrat prévoyance collective avec la MNT, à compter du 1^{er} avril 2024
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document et à donner toute instruction aux services pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Code 20240410/13/4.1

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON